



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC

Programme de Coopération suisse au **Bénin** 2022–2025



Contenu

Préface	3
1. Contexte	5
2. La politique extérieure suisse au Bénin	8
3. Résultats et apprentissages 2017–2021	10
4. Implications pour le programme 2022–2025	14
5. Priorités et objectifs	16
6. Gestion de la mise en œuvre du programme	18
7. Pilotage stratégique et gestion des risques	20
Annexes	23
Annexe 1 : Liste des abréviations et acronymes	23
Annexe 2 : Scénarii et adaptations de programme par scénario	24
Annexe 3 : Cadres de résultats pour les outcomes de portefeuille	27
Annexe 4 : Système de monitoring	37
Annexe 5 : Planification financière 2022–2025	38
Annexe 6 : Carte du Bénin et de la zone prioritaire d'intervention	39

Préface



Les élections présidentielles de 2016 ont marqué le début d'un changement profond de leadership et de gouvernance pour le Bénin. Le « Gouvernement de rupture et de renouveau » du président Patrice Talon affiche une dynamique inédite, marquée par une vision volontariste et ambitieuse de développement pour le Bénin. Les résultats sont déjà visibles : en 2020, le Bénin a ainsi quitté le cercle des 25 pays les plus pauvres et rejoint la catégorie des pays à revenus intermédiaires, tranche inférieure. Porté par une forte ambition d'aller vite dans les réformes macro-économiques et politiques, les espaces d'expression et le caractère inclusif des prises de décision s'en sont parfois trouvés réduits, affectant le multipartisme et pluralisme participatifs qui caractérisent le Bénin.

Avec la réélection du Président Talon en 2021, la population attend un deuxième quinquennat au caractère plus social, favorisant une croissance économique plus inclusive et la cohésion sociale. Car en plus de la crise sanitaire du Covid-19, le Bénin se voit à son tour confronté aux défis sécuritaires qui se propagent dans la sous-région et menacent les pays côtiers.

La Stratégie de Coopération Internationale 2021–2024 de la Suisse confirme le Bénin comme pays prioritaire. Le nouveau Programme de Coopération suisse au Bénin 2022–2025 s'inscrit pleinement dans les priorités de cette stratégie, ainsi que dans celles retenues par le Conseil Fédéral pour l'Afrique Subsaharienne (2021–2024) : paix, sécurité et droits de l'homme, prospérité et durabilité. La Suisse s'engage en soutien aux efforts du Gouvernement béninois et de sa population, pour un développement durable, résilient et inclusif, en ligne avec les priorités du pays définies dans le Programme d'Actions du Gouvernement PAG 21–26 et avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

La Suisse maintient ses orientations actuelles en faveur du développement économique rural et local, de l'éducation de base et de la formation professionnelle, ainsi que de la

gouvernance, où son expertise est confirmée et ses résultats reconnus. La Suisse poursuit son engagement sur les enjeux cruciaux de genre et met une attention forte sur les plus exclus (LNOB) et l'adaptation aux changements climatiques.

Dans le Nord du pays, les aléas climatiques et les risques sécuritaires convergent avec des indicateurs de pauvreté, surtout dans les zones enclavées et frontalières. Le soutien aux dynamiques locales, alloué jusqu'ici aux départements de l'Alibori et du Borgou, est ainsi étendu aux départements de l'Atacora et de la Donga. La présence reconnue de la Suisse, avec des partenariats multiples développés dans le Nord, est un atout majeur pour rester engagée dans une région qui se fragilise. Si une présence renforcée de l'Etat dans ces régions est essentielle, l'engagement du secteur privé est aussi indispensable pour atteindre les ODD. Les partenariats avec le secteur privé et l'implication de celui-ci dans les actions de la Suisse, amorcés ces dernières années, sont dès lors renforcés.

Fidèle à sa pratique, la Suisse combine au Bénin son approche de proximité avec les populations et les structures décentralisées, avec l'accompagnement des politiques nationales, afin d'atteindre un impact systémique. Ceci est renforcé par les engagements régionaux et globaux sur des thématiques telles que la coopération transfrontalière, l'inclusion financière, la migration et la formation professionnelle.

Je tiens encore à souligner les engagements régionaux de notre Secrétariat d'Etat à travers sa Division Paix et Droits de l'Homme, ainsi que du Secrétariat d'Etat à l'Economie (SECO). Leurs apports permettent de renforcer l'expertise de la Suisse au Bénin et d'y diversifier sa coopération, notamment sur les enjeux de sécurité humaine et de développement urbain.

Patricia Danzi
Directrice de la DDC



1. Contexte

Le Bénin a connu plusieurs périodes mouvementées après son indépendance en 1960, marquées par des coups d'Etat puis une époque marxiste-léniniste. Celle-ci se termine avec la première conférence nationale de la sous-région en 1990 qui rétablit le multipartisme et fera du Bénin un modèle démocratique en Afrique de l'Ouest, largement dominé toutefois par une élite politique. Après plus de vingt ans de relative stabilité mais un bilan mitigé en termes de progrès socio-économiques, les élections de 2016 marquent une rupture avec l'arrivée au pouvoir du président Talon, un homme d'affaires ayant fait fortune dans le secteur du coton.

Un « Gouvernement de Rupture » pour un « Bénin Révélé »

Dès le début de son mandat, le président Talon opère un changement de leadership, affichant une dynamique nouvelle et inédite pour le pays. Soucieux d'aller vite dans les réformes et la réalisation d'infrastructures, les processus inclusifs et les espaces d'expression qui ont toujours caractérisé le pays sont réduits. Ses réformes du code électoral limitent la participation de candidats de l'opposition lors des législatives de 2019, des municipales de 2020 et des récentes élections présidentielles de 2021, avec comme conséquence la polarisation de la société béninoise entre partisans et opposants au Gouvernement Talon, au risque d'affecter la cohésion sociale.

La réélection du Président Talon en avril 2021 avec 86 % des voix et un taux de participation – controversé – de 50 % a en effet été marquée par des violences préélectorales et des tentatives de déstabilisation dans le centre et le nord du pays. L'exécutif en place assume cependant la réduction de l'espace démocratique et la centralisation du pouvoir au nom d'une meilleure gouvernance politique, d'impératifs de développement économique et des profonds changements sociétaux visés.

Ces dynamiques qui s'accompagnent d'un recul des libertés civiles et politiques ont fait chuter le Bénin de la 84^{ème} (2018) à la 113^{ème} (2020) place du classement mondial de la liberté de la presse. Plusieurs personnalités politiques opposées au Gouvernement se sont vues exclues de l'échiquier politique à la suite de procédures judiciaires. Le Bénin a fermé plusieurs de ses ambassades, dont ses missions de Genève et de

Bruxelles, et n'en a conservé qu'un nombre limité¹ dans un souci de rationalisation. La scène diplomatique n'est pas non plus exempte de tensions avec l'expulsion fin 2019 de l'ambassadeur de l'Union Européenne pour « ingérence et activités subversives », les relations s'étant bien normalisées depuis lors, avec l'arrivée de la nouvelle ambassadrice fin 2020.

Une croissance positive mais peu inclusive

Le Programme d'Action du Gouvernement (PAG) ambitieux pour le développement économique et communautaire du pays montre déjà des résultats : l'adoption de réformes macroéconomiques, couplées à une gestion rigoureuse des finances publiques et une bonne capacité de mobilisation de prêts sur le marché financier international, sont venues soutenir une croissance économique située entre 5 % et 7 % (à l'exception de 2020 du fait de la pandémie du coronavirus). Cette croissance a été favorisée par la conduite d'importants projets d'infrastructures, la bonne tenue de la production de coton, faisant du Bénin le premier pays producteur d'Afrique, la hausse de la production agricole hors coton, et l'amélioration des capacités d'offre d'énergie électrique.

Le Bénin a ainsi quitté en 2020 le cercle des 25 pays les plus pauvres et rejoint la catégorie des pays à revenus intermédiaires, tranche inférieure, selon le classement de la Banque Mondiale. Le ratio dette/PIB s'est stabilisé, passant de 41,5 % en 2018 à 41,6 % en 2019, le risque de surendettement global restant modéré. La décision unilatérale du Nigéria, principal partenaire économique du Bénin, de fermer ses frontières terrestres avec ses voisins en 2019, a toutefois porté un coup dur à l'activité économique du pays, qui s'est encore accentué en 2020 du fait du ralentissement économique mondial lié à la pandémie de coronavirus.

La santé économique générale du pays s'est améliorée, mais beaucoup de citoyens béninois n'en perçoivent pas encore les effets. Le taux de pauvreté à l'échelle nationale, tel que défini par les Nations Unies, a diminué à 38,2 % en 2020, contre 40,1 en 2015. Avec un coefficient d'inégalité humaine de

¹ Le Bénin a conservé 12 ambassades : Arabie Saoudite, Chine, Cuba, France, Japon, Koweït, Maroc, Nigeria, Qatar, Russie et USA, ainsi que la mission auprès des Nations Unies à New York qui est rouverte.



Transformatrices de noix de cajou à Parakou ; Photo : DDC/Ayouba Yaye

36,9 %, la croissance économique reste cependant peu inclusive, tandis que la très forte croissance démographique du pays (plus de 3 % par an) absorbe en partie les gains de ces dernières années. Le taux de croissance par habitant reste bas (en moyenne 1,5 % seulement sur la période 2008–2018), l'indice de développement humain est de l'ordre de 0,52 en 2019 (Bénin classé 163^{ème}) et la couverture en protection sociale d'environ 8 %.

Les composantes de l'Indice de développement et des inégalités entre les sexes au Bénin donnent un aperçu par secteur de la situation de réduction des inégalités liées au genre. Si l'on note une certaine égalité dans l'accès aux soins de santé, des efforts importants restent à faire dans l'emploi, les revenus, l'accès aux ressources et l'éducation. Après une nette amélioration, les indicateurs d'égalité dans ce dernier secteur tendent même à se dégrader depuis quelques années, avec plus d'un million d'enfants en âge scolaire non- ou déscolarisés en 2021 au Bénin, dont une forte proportion de filles.

La crise de la COVID-19 impacte également le Bénin. Le Gouvernement a limité les politiques restrictives, soucieux de garder l'économie ouverte. S'il a pris des mesures d'appui socio-économique, ces dernières restent insuffisantes face à l'envergure des défis. Avec la durée de la crise, l'impact

socio-économique de la pandémie risque dès lors de se traduire par une augmentation de la pauvreté et des inégalités si aucun plan de relance n'était mis en place afin d'atténuer les chocs sur l'ensemble des agents économiques.

Une menace sécuritaire régionale en expansion

Depuis 2020, les infiltrations avérées de groupes armés dans les parcs naturels frontaliers avec le Burkina Faso et le Niger, ainsi que le long de la frontière avec le Nigéria, ont marqué une évolution inquiétante sur le plan sécuritaire qui vient contrarier les plans de développement du Gouvernement béninois, notamment dans le domaine du tourisme. Le Gouvernement est en train de renforcer progressivement son dispositif de sécurité dans le nord, révélant la réalité de l'extrémisme violent dans la sous-région qui menace d'affecter les pays côtiers. La présence d'éléments armés liés au Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans (GSIM) ainsi qu'à l'Etat Islamique au Grand Sahara (EIGS) au Burkina Faso, Niger et Nigeria voisins aggrave la menace terroriste et les risques d'enlèvement dans le nord du pays : les parcs nationaux de la Pendjari et du W offrent en effet des vastes zones de refuge, d'approvisionnement et de passage entre les pays voisins à

travers le Bénin, où des groupes affiliés à l'extrémisme violent, des trafiquants et des braconniers se mêlent et s'installent de manière progressive.

Une pénétration par des groupes liés à l'extrémisme violent au sud du pays paraît pour l'instant malgré tout peu probable en raison de leur manque de réseaux et de relais auprès de la population. Cependant, la participation du Bénin aux opérations de contre-terrorisme dans la sous-région pourrait motiver des actions de groupes armés sur sol béninois.

Les mesures prioritairement sécuritaires mais insuffisantes de l'Etat face à une menace bien réelle ne doivent pas dissimuler les réalités endogènes qui contribuent à la propagation et à l'implantation du banditisme et de l'extrémisme violent sur le territoire. Les indicateurs macroéconomiques prometteurs masquent de fortes disparités au niveau du pays. Les disparités entre espaces urbains et ruraux, les conflits locaux intercommunautaires, et le sentiment d'injustice et de marginalisation dans les régions périphériques du nord couplé avec le manque de perspectives économiques représentent un sol fertile pour l'instrumentalisation et la radicalisation de populations jeunes et frustrées. Des acteurs non étatiques armés sont prêts à exploiter ce potentiel partout où la présence et l'utilité de l'Etat sont peu ou négativement perçues.

La difficile gestion des tensions entre agriculteurs et éleveurs avec les pays limitrophes et sur son propre territoire, liée à l'interdiction récente par le Bénin de la transhumance transfrontalière sur son sol, est un autre fait marquant, partiellement imputable à la crainte de la propagation de l'extrémisme violent. Les tensions sont palpables dans ces zones déjà marquées par des conflits autour de l'accès à la terre, à l'eau et aux ressources du sous-sol. Le caractère de plus en plus fréquent des inondations et des crues dévastatrices du fleuve Niger au nord du pays, aggravé par le dérèglement climatique, rappelle plus généralement la nécessité d'une approche holistique des politiques de développement, intégrant des mesures de prévention de ces catastrophes naturelles, telles que l'aménagement du territoire, la gestion des sols et des habitats.

Les risques d'actes de piraterie restent également élevés dans les eaux béninoises : 132 attaques auraient eu lieu dans le Golfe de Guinée en 2020, contre 119 en 2019, soit une augmentation de 40 %. C'est actuellement la zone au monde la plus affectée par la piraterie maritime.

Ces conflits effectifs et tensions sous-jacentes affectent la stabilité du pays et risquent de s'accroître de manière critique si des perspectives tangibles de développement inclusif ne sont pas créés rapidement, notamment en faveur des jeunes. La situation sécuritaire dégradée ainsi que les facteurs transnationaux et endogènes de l'extrémisme violent font du Bénin, comme des autres pays du Golfe de Guinée, un pays exposé qui ne peut plus être abordé isolément du contexte sécuritaire sous-régional.

Le scénario envisagé

Le programme de coopération suisse au Bénin est construit sur le scénario intermédiaire tel que décrit dans l'annexe 2. Celui-ci considère une polarisation politique qui se poursuit, avec des espaces démocratiques réduits et une lutte renforcée contre la corruption. La croissance économique soutenue est alimentée par un meilleur climat pour les affaires et la capacité du Gouvernement à mobiliser des prêts sur le marché financier international. La cohésion sociale est affaiblie mais maintenue, malgré sa mise à l'épreuve par la menace grandissante de l'extrémisme violent et les conflits entre agriculteurs et éleveurs. Le Gouvernement parvient à mettre en œuvre, de manière progressive et sur l'ensemble de son territoire, les réformes prévues pour un développement durable et plus inclusif. Ce scénario mise également sur la capacité des acteurs du développement à maintenir des espaces de dialogue, d'influence et d'action avec le Gouvernement, ainsi que des soutiens à la société civile.



Vendeuse de poisson séché ; Photo : DDC

2. La politique extérieure suisse au Bénin

Le Bénin est un pays prioritaire de la coopération bilatérale au développement de la Suisse depuis 1981. Les relations diplomatiques entre la Suisse et le Bénin ont été établies en 1961. Depuis 1983, la Suisse maintient une section consulaire au sein du Bureau de Coopération à Cotonou, l'Ambassade suisse accréditée au Bénin se trouvant à Accra, au Ghana.

Les relations entre la Suisse et le Bénin sont bonnes, fondées principalement sur la coopération au développement. Les priorités de la Suisse au Bénin découlent et sont alignées à la Stratégie de Coopération Internationale 2021–2024 de la Suisse et à sa Stratégie pour l'Afrique Subsaharienne 2021–2024. La présence du secteur privé d'entreprises suisses au Bénin n'est encore que peu développée.

La Stratégie de Coopération Internationale 2021–2024 de la Suisse confirme le Bénin comme pays prioritaire et définit la réduction de la pauvreté et le développement durable comme la « raison d'être » de la coopération internationale. Le programme de coopération suisse au Bénin s'inscrit pleinement dans les priorités de cette stratégie ainsi que dans celles retenues spécifiquement pour l'Afrique subsaharienne²:

- Paix, sécurité et droits de l'homme : sont encouragés le dialogue politique avec tous les acteurs et l'engagement en faveur de la prévention du terrorisme, de l'extrémisme violent et de la criminalité transfrontalière ;
- Prospérité : la Suisse investit dans les services de base, tels que l'éducation, renforce la gouvernance locale et soutient le développement rural ;
- Durabilité : la Suisse s'engage en faveur d'une gestion durable des ressources naturelles et d'un accès inclusif à ces dernières. Elle renforce le développement durable de l'agriculture et contribue à une gestion des conséquences du changement climatique dans la région qui permet de réduire le risque de catastrophes et de renforcer la résilience de la population.

Intérêts et valeur ajoutée

L'Afrique de l'Ouest est devenue un espace majeur de fragilité avec la prolifération de groupes extrémistes violents qui déstabilise l'équilibre et la sécurité des populations locales ; il ne s'agit plus uniquement des pays du Sahel, mais bien d'une réalité qui désormais doit s'appréhender à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest. Il est dans l'intérêt de la Suisse et de la communauté internationale d'œuvrer à la stabilisation de cette région et d'en prévenir les crises. Le focus géographique prioritaire de la coopération suisse sur le nord du Bénin permet d'accentuer l'engagement dans la région la plus fragile du pays. En même temps, cela renforce les synergies et les complémentarités avec les programmes mis en œuvre par la Suisse dans les pays sahéliens voisins, le Burkina Faso et le Niger, ainsi qu'au niveau régional, notamment le programme de prévention de l'extrémisme violent.

En considérant la situation de fragilité multidimensionnelle à l'échelle de l'ensemble de la région et l'imbrication étroite entre Etats sahéliens et Etats côtiers, l'approche suisse permet à la fois de soutenir le Bénin affecté directement par la dégradation de la situation au Sahel et de contribuer à la promotion d'un développement inclusif et durable dans les zones frontalières. La présence de la coopération suisse sur le terrain, sa connaissance approfondie des contextes et des enjeux, notamment au nord du pays, et son expertise sur les politiques de paix sont de réelles valeurs ajoutées.

Dans un contexte de polarisation politique, la Suisse est également bien positionnée pour mener un dialogue discret, constructif et critique, basé sur ses valeurs. Partenaire de longue date du Bénin avec un engagement cohérent et bien articulé, porteuse de solutions concrètes, la Suisse est appréciée par le Gouvernement et ses autres pays partenaires pour sa transparence, sa fiabilité, la qualité de son travail et son engagement dans la durée.

Le Gouvernement béninois est ouvertement intéressé par l'expertise suisse, notamment dans les domaines des alternatives éducatives et de la formation professionnelle où la Suisse est déjà bien positionnée et fortement sollicitée. L'engagement récent du Secrétariat d'Etat à l'Economie (SECO), déjà très présent au Ghana, en matière de développement

² Voir la « Stratégie pour l'Afrique Subsaharienne 2021–2024 » du Conseil fédéral.

urbain durable par le numérique, en coopération avec l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), ainsi qu'en matière de protection des droits de propriété intellectuelle, en coopération avec l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle (IPI), rencontre un intérêt du Gouvernement tout autant marqué. Ces offres d'expertise suisse pourraient à terme ouvrir des opportunités pour l'économie suisse encore peu engagée dans la région, par exemple dans le corridor entre Abidjan et Lagos.

L'articulation avec les programmes régionaux et empreinte de la Suisse

La Suisse est reconnue comme précurseur dans la région grâce à son fort engagement aux côtés d'organisations telles que l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), avec lesquelles elle coopère à l'échelon régional sur des thématiques comme la coopération transfrontalière, l'inclusion et la décentralisation financière ainsi que la promotion d'approches intégratives et innovantes en éducation et formation professionnelle.

Dans l'espace de l'UEMOA (qui comprend 130 millions d'habitants) près de 50 % de la population vit dans des espaces transfrontaliers où l'accès aux infrastructures et services de base est limité. Depuis 2015, le soutien de la Suisse au Conseil des Collectivités Territoriales de l'UEMOA (CCT) a permis d'apporter des réponses concrètes et adaptées aux besoins des populations sahéliennes des zones transfrontalières, dont la précarité s'est encore accentuée avec la montée de l'insécurité.

Au-delà du portefeuille bilatéral et régional mis en œuvre par la coopération suisse au Bénin, trois programmes globaux de la DDC interviennent dans la région sur les enjeux de migration et développement, sécurité alimentaire et changement climatique, avec des composantes parfois spécifiques au Bénin. En cas de catastrophe ou de crise majeure, l'aide humanitaire de la Confédération ou d'autres acteurs suisses pourraient intervenir au Bénin avec des programmes et des budgets supplémentaires, comme cela a déjà été le cas dans le passé.

Grâce à ses experts, la Suisse est également en mesure d'apporter un soutien aux Etats de la région, y compris au Bénin, en matière de prévention de l'extrémisme violent : l'engagement de la Suisse à travers un programme régional de Prévention de l'Extrémisme Violent en Afrique de l'Ouest et Centrale qui concerne également le Bénin, et qui est mis en œuvre par la Division Paix et Droits de l'Homme (DPDH) du Secrétariat d'Etat du Département Fédéral des Affaires Etrangères (DFAE), mobilise ainsi également l'outil de politique de paix de la politique étrangère suisse, dans une approche Whole-of-Government Approach (WoGA) de la coopération internationale suisse. Ce programme permet à la fois une meilleure compréhension et prise en compte des fragilités, et l'élargissement du réseau suisse au Bénin aux acteurs régionaux ou transfrontaliers, actifs sur les questions de préven-

tion de l'extrémisme violent. Les partenariats noués au plan régional, notamment avec le Conseil de l'Entente, le Centre des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité du Sénégal, le Centre Africain d'Etudes et de Recherche sur le Terrorisme de l'Union africaine, permettent à la Suisse de marquer de son empreinte la réponse à apporter face aux défis de l'extrémisme violent et ses multiples dimensions, transnationales, nationales, locales et transfrontalières.

Si la majorité des actions sont menées par le DFAE, le Département Fédéral de l'Economie, de la Formation et de la Recherche (DEFR) développe des mesures complémentaires depuis 2020 à travers le SECO, notamment sur le développement urbain, élargissant ainsi l'empreinte prioritairement rurale de la Suisse au Bénin. Avec son expertise sur le renforcement du doing business, la gestion de la dette publique, la numérisation et la planification urbaine, le SECO ouvre de potentiels espaces complémentaires de dialogues et d'actions avec le Gouvernement béninois.

L'aide publique au développement au Bénin

Au cours de la période 2011-2018, l'aide publique au développement (APD) a évolué en dents de scie entre USD 246 millions et USD 534 millions par année, le volume total au cours de la période s'élevant à USD 3'089 millions, dont 53 % de dons et 47 % de prêts. De 2011 à 2014, les dons étaient plus importants que les prêts, mais depuis 2014, la tendance s'est inversée. Ces ressources sont principalement orientées vers le secteur des infrastructures (36 %), suivi par l'administration (20 %), l'eau et l'électricité (10 %) et enfin les autres secteurs sociaux (10 %), une configuration qui traduit la stratégie de développement retenue par le Gouvernement et les secteurs clés prioritaires.

Les trois plus grands contributeurs de l'APD au Bénin sont la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD), la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement (BAD) qui représentent près de la moitié (48,27 %) des financements dans le secteur productif. Les Etats-Unis, l'Union Européenne, la Chine, le Japon, l'Allemagne, les Pays-Bas, la France figurent parmi les plus importants contributeurs à l'APD. Peu de données sont en revanche disponibles sur les bailleurs hors Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) mais également présents au Bénin, tels que l'Inde, la Russie, la Turquie, le Maroc, le Brésil et l'Iran.

En 2018-2019, la Suisse a contribué à hauteur de USD 26.8 millions par année, soit 4.75 % du total de l'APD, ce qui la place au huitième rang des partenaires du Bénin, parmi les membres de l'OCDE. En collaborant étroitement avec le Gouvernement et les partenaires au développement, la Suisse participe à l'alignement, à l'efficacité et à l'efficience de l'aide publique au Bénin. Les interventions conduites par les ONG suisses et par d'autres services de l'Administration Fédérale renforcent l'action et la visibilité de la Suisse au Bénin.

3. Résultats et apprentissages 2017–2021

GOUVERNANCE

Une meilleure gouvernance dans les communes cibles

La DDC a contribué à la mise en œuvre effective de plusieurs instruments prévus dans la Politique Nationale de Décentralisation et de Déconcentration (PONADEC), au processus de relecture de ce document stratégique, ainsi qu'à la consolidation du Fonds d'Appui au Développement des Communes (FADeC) en tant qu'instrument central de la décentralisation financière au Bénin.

Par son engagement qui a mis l'accent sur les départements du Borgou et de l'Alibori, situés au nord-est du pays, la DDC a fortement soutenu le renforcement des capacités des communes pour une décentralisation effective : 8 des 14 communes de ces deux départements font ainsi partie désormais du top 20 des communes les plus performantes à l'échelle nationale (audit FADeC 2019). Ces 14 communes ont également toutes accru leurs performances en matière de recouvrement des ressources propres, affichant une hausse de respectivement 15,5 % et 32 % pour le Borgou et l'Alibori entre 2017

et 2020. Les schémas d'aménagement de 18 communes des départements du Borgou, de l'Alibori, de l'Atlantique et de l'Ouémé ont également amélioré la prise en compte des défis liés à l'occupation des sols, aux changements climatiques, à la transhumance et à la migration. Les deux associations intercommunales (ADECOP et APIDA) soutenues par la Suisse font désormais référence dans d'autres départements qui ont mis en place des mécanismes similaires.

Une plus grande conscience citoyenne

La DDC a contribué à une culture de redevabilité accrue auprès des citoyens et des autorités. Cela a été rendu possible grâce à l'appui à la participation des membres de la société civile aux concertations des élus et au contrôle de l'action publique locale, ainsi qu'à l'animation d'émissions radiophoniques sur le concept de redevabilité et l'éducation citoyenne. On constate également une conscience renforcée en faveur de l'égalité entre les genres, reflétée par une augmentation de 40 % du taux de participation des femmes dans les espaces de dialogue au niveau local (audiences publiques, ateliers de formation, cadres de concertation). Forte d'une conscience civique grandissante, la société civile participe de plus en plus aux processus de planification des politiques locales lors des sessions des cadres de concertation, conseils communaux et reddition de comptes.

Apprentissages : Seul et unique instrument de décentralisation financière au Bénin, le FADeC apporte aux communes périphériques des ressources financières cruciales pour la réalisation des plans de développement communaux et le financement des services sociaux de base. L'intégration systématique des questions de gouvernance en tant que thème transversal dans le portefeuille du programme de coopération permet une meilleure durabilité des actions de la Suisse et la prise en compte des enjeux de la décentralisation dans toutes ses activités. On note cependant encore une faible prise de conscience et d'engagement de la société civile sur les aspects de paix et de sécurité. Le contexte législatif solide en terme d'égalité entre hommes et femmes peine également à se traduire en politiques et actions efficaces en raison



Panneaux solaires à la mairie de Kandî. Photo : DDC

de la faible représentation des femmes dans les instances de décision et le manque de capacités du Ministère des Affaires Sociales, responsable de ce thème.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE RURAL ET LOCAL

Un environnement plus propice pour le secteur agricole

La Suisse a contribué de manière substantielle à la mise en place d'un cadre normatif et politique favorable au développement du secteur agricole béninois. Ainsi, le code pastoral et le code foncier ont été votés et promulgués, la loi sur les interprofessions agricoles et la loi d'orientation agricole et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont en cours d'adoption et une stratégie nationale de financement agricole a été établie. Ceci a notamment été possible par l'appui au renforcement des capacités des organisations socio-professionnelles agricoles, à leur participation et capacité d'influence accrue dans les cadres de concertation concernés. La Suisse y a également contribué à travers le dialogue politique, son appui technique et en tant que co-présidente du sous-groupe « Elevage et Transhumance », avec le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.

La Suisse a œuvré à l'amélioration de l'accès au financement agricole pour les petits producteurs grâce à son appui financier et technique à l'opérationnalisation du fonds sectoriel. Premier partenaire bilatéral à soutenir ce fonds, la Suisse joue un rôle moteur dans la mobilisation d'autres bailleurs à y investir. La Suisse jouit enfin d'une reconnaissance avérée dans la promotion des filières agricoles prioritaires. On note un accroissement de la productivité des filières soutenues (ex. viande, riz, maïs), contribuant à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à la transformation structurelle de l'économie béninoise aujourd'hui focalisée sur l'importation et la réexportation, vers une économie plus productive et créatrice de valeur ajoutée, qui devrait contribuer à ce que la croissance économique soit plus forte et plus inclusive.

La promotion de l'entrepreneuriat et la dynamisation des économies locales

Des résultats particulièrement intéressants ont pu être réalisés dans la dynamisation de l'économie locale et de l'entrepreneuriat local : la construction de 50 infrastructures agropastorales et économiques marchandes a bénéficié à des milliers d'agriculteurs, d'éleveurs et de marchands ainsi que des dizaines de milliers d'utilisateurs. Le recours systématique à des matériaux et artisans locaux a stimulé les économies locales. Le marché international de Malanville, situé à la frontière avec le Niger au nord-est du pays, a par exemple accru ses recettes de 260 % depuis 2017 suite à sa réhabilitation



Fabrication de briques en terre compressée. Photo : DDC/Björn Schranz

par la Suisse, et son mode de gestion a inspiré l'adoption d'un arrêté national en la matière. Plusieurs communes ont déjà repris ce même mode de gestion pour leurs marchés dans le cadre du programme national de réhabilitation des marchés, et des premiers co-financements entre la Suisse et les institutions du pays ont pu être réalisés.

Enfin, grâce à la formation entrepreneuriale reçue, près de 2'500 jeunes entrepreneurs, femmes et hommes, ont vu leur chiffre d'affaires augmenter d'environ 80% en moyenne. Les différentes mesures de la Suisse visant directement les économies locales - y compris une action d'urgence de transferts en liquidités et en intrants aux petits entrepreneurs - ont par ailleurs contribué à la résilience face à l'impact économique de la pandémie de la COVID-19 au niveau local.

Apprentissages : L'accès au financement et à des services financiers adéquats reste l'un des défis principaux pour les entrepreneurs. Pour une amélioration de la situation, des efforts continus sont nécessaires : du côté de la demande, la capacité de monter des projets finançables et de mobiliser les ressources propres par l'épargne doit être améliorée dans

un environnement où les acteurs en charge d'appuyer cette démarche sont encore faibles. Au niveau des banques et des instituts de microfinance, la perception d'un risque trop élevé de contracter avec des petits entrepreneurs prévaut encore, menant à des conditions de crédit inabordables avec des taux d'intérêt de 20 % ou plus. Dans cette dynamique, il faudra être vigilant à ce que les fonds sectoriels ne soient pas des instruments exclusifs pour les entrepreneurs qui disposent déjà des capacités nécessaires pour l'accès au financement. Il faudra innover et chercher des solutions, d'autant plus qu'il y a également un besoin aigu d'améliorer l'accès aux services financiers inclusifs pour les secteurs non agricoles.

L'économie béninoise locale a fait preuve d'une résilience remarquable face à l'impact économique de la pandémie de la COVID-19. Composée d'une multitude de petites entreprises souvent familiales et en grande majorité appartenant au secteur informel, elle semble avoir été moins affectée par les mesures barrières et a globalement pu continuer ses activités grâce à sa capacité d'adaptation. L'importance d'améliorer l'accès des petits entrepreneurs à des marchés diversifiés a ainsi été démontrée face à une demande qui peut se rétracter de façon très soudaine en cas de chocs exogènes. La Suisse a donc récemment intensifié ses efforts pour renforcer l'accès des producteurs agricoles à des marchés institutionnels.

Le développement du secteur privé tel que soutenu par la Suisse a contribué à l'éclosion d'un entrepreneuriat par les jeunes à fort potentiel de croissance. En leur permettant d'adopter de bonnes pratiques entrepreneuriales et en les soutenant à trouver leurs financements localement et par eux-mêmes, la Suisse a renforcé leur autonomisation dans un contexte offrant peu de perspectives économiques. L'approche appliquée de conseil en entreprise ayant fait ses preuves au niveau local, il convient d'étudier la meilleure façon pour la mise à l'échelle du succès à un niveau systémique.

EDUCATION DE BASE ET FORMATION PROFESSIONNELLE

L'accès à une éducation de base de qualité pour tou.te.s

Grâce à son dialogue politique et son appui technique, la Suisse a influencé l'élaboration du plan sectoriel pour l'éducation au Bénin, qui inclut dans son dispositif les alternatives éducatives soutenues par la Suisse, afin d'offrir une éducation de base également aux enfants et adultes exclus du système. Les programmes d'alternatives éducatives mis en œuvre par la Suisse au Bénin ont touché ces cinq dernières années environ 10'000 enfants de 9 à 15 ans. Les programmes d'alphabétisation ont concerné environ 22'000 adultes et jeunes dont 58 % de femmes. L'appui à la scolarisation de plus de 6'000 jeunes filles a contribué à réduire les inégalités sociales de genre et à développer des bonnes pratiques désormais



Education alternative dans un centre « Barka » à Gogounou ; Photo : DDC

promues et adoptées au sein du système éducatif.

La promotion de la formation professionnelle duale

Forte de son expertise et de sa valeur ajoutée, la Suisse a exercé une influence et un apport technique notables sur l'élaboration de la stratégie nationale de formation professionnelle du Bénin et de sa loi cadre, qui consacrent désormais l'apprentissage de type dual comme l'une des principales approches. La Suisse a également appuyé le Gouvernement pour la conduite de l'étude de faisabilité de ladite stratégie dans le secteur de l'artisanat par un cabinet suisse. Au niveau local, les formations par apprentissage de type dual, soutenues par la Suisse, ont permis de former plus de 10'000 jeunes filles et garçons dans les métiers de l'artisanat. De plus, des milliers d'adolescents et de jeunes ont bénéficié de formations modulaires de courte durée. Les appuis à l'adoption des certifications de qualification professionnelle et à l'adoption formelle en 2019 de la nomenclature des métiers de l'artisanat, ont été déterminants pour la reconnaissance de la formation professionnelle duale au Bénin.



Apprentissages : Le programme d'éducation a été un élément-clé pour un impact positif sur les normes sociales de genre au profit du respect des droits des jeunes filles. 79 % des bénéficiaires du programme d'alphabétisation sont des jeunes de 15 à 35 ans, un résultat encourageant dans une perspective d'insertion professionnelle. Liée à la problématique de déscolarisation, la corrélation entre les cantines scolaires et une meilleure adhésion à l'école montre la pertinence de l'appui au programme national des cantines scolaires, qui vise 100 % de couverture des écoles publiques à moyen terme. Concernant la formation professionnelle, il s'avère que le marché est saturé pour beaucoup de métiers traditionnels et qu'il convient de mieux cibler les métiers porteurs de croissance et de possibilités d'emploi dans le contexte local. Une analyse a permis d'identifier ces métiers porteurs ainsi que les cibles prioritaires pour le futur programme de formation professionnelle afin qu'un nombre accru de jeunes aient accès à des qualifications professionnelles et à l'emploi.

Le système éducatif du Bénin reste cependant confronté à un problème de gouvernance du secteur constitué de trois Ministères et d'un Conseil National d'Education dont les attributions semblent en conflit avec celles des Ministères. Un fonds sectoriel unique permettrait plus d'efficacité dans le

financement de l'éducation. L'accès à l'enseignement et sa qualité restent des défis majeurs. Les efforts entamés par le Gouvernement mettront du temps à montrer des impacts significatifs, de même que l'ancrage de la formation professionnelle par voie duale dans un secteur privé encore peu structuré et une pratique des partenariats publics-privés peu développée au Bénin.

THÈMES TRANSVERSEAUX

L'application transversale de la gouvernance pour des services de qualité

Grâce aux actions de renforcement institutionnel et opérationnel des acteurs du développement rural (organisations socio-professionnelles, communes, intercommunalités, petites entreprises, diaspora), leur viabilité et capacité à fournir des services se sont renforcées. De manière analogue, la promotion de politiques sectorielles favorables au développement économique rural, à l'éducation de base et à la formation professionnelle a permis la mise en place de mécanismes adaptés et durables de financement et de pilotage des secteurs concernés. Enfin, l'accompagnement des communes, avec des services et des infrastructures de qualité, bien gérées et entretenues, permet la génération de ressources au niveau local, dans une démarche de redevabilité.

L'approche intégrée du genre avec des indicateurs de suivi concrets, par secteur

Tous les programmes en cours de mise en œuvre dans les trois domaines prioritaires d'intervention de la DDC au Bénin ont fait l'objet d'une analyse de genre depuis leur conception jusqu'à la mise en œuvre. Les données sont systématiquement désagrégées selon le genre et font objet d'analyse en vue d'identifier les inégalités entre hommes et femmes et les mesures susceptibles d'avoir un effet transformateur sur celles-ci. En fonction des cas, et selon les résultats de l'analyse de situation, des axes spécifiques sont formulés pour réduire ces inégalités. La stratégie 2017–2021 a ainsi permis de définir clairement et par champ d'intervention les points sur lesquels travailler, avec des indicateurs de mesure et de suivi des avancées en matière de transformation.

4. Implications pour le programme 2022–2025

Les priorités nationales définies par le Gouvernement ainsi que la valeur ajoutée de la Suisse en la matière confirment la pertinence de maintenir les orientations thématiques prioritaires actuelles, tout en prenant davantage en compte les facteurs de fragilité multidimensionnelle identifiés dans l'analyse contextuelle et en visant des effets systémiques. Aux enjeux sécuritaires s'ajoutent des réponses concrètes aux faiblesses inhérentes au système et une application systématique de l'approche de gestion de programmes sensible aux conflits.

L'extension du focus géographique prioritaire au nord

Dans un contexte de fragilité multidimensionnelle croissante notamment dans le nord du pays (taux de pauvreté élevé, menace de l'extrémisme violent, pression démographique et conflits entre agriculteurs et éleveurs autour des ressources naturelles, impact du changement climatique), le focus géographique de la Suisse sur les départements de l'Alibori et du Borgou sera maintenu et étendu aux départements voisins de l'Atacora et de la Donga. Face aux besoins multiples et à la vulnérabilité particulièrement manifeste dans cette partie du pays, la Suisse apporte une présence de longue date dans le nord et un important réseau de partenaires. Ces atouts facilitent la mise en œuvre des programmes dans un contexte qui se fragilise et anticipe de potentielles futures restrictions d'accès. L'exploitation des synergies et des complémentarités avec les programmes régionaux, notamment transfrontaliers, sera renforcée, et la collaboration avec la DPDH sur la question de la prévention de l'extrémisme violent accrue.

Un soutien renforcé au processus de décentralisation

Une présence renforcée de l'Etat dans les régions périphériques du pays doit permettre une meilleure compréhension des enjeux locaux, de même que l'identification et la mise en œuvre de réponses adaptées, qui ne soient pas uniquement sécuritaires. Un soutien accru à la décentralisation, notamment financière, et le renforcement de l'engagement dans les espaces transfrontaliers au travers des programmes de gouvernance régionale, permettront aux populations vulnérables

de bénéficier d'un accès durable à des services de base de qualité, une démarche visant également à anticiper et prévenir les risques d'une extension de l'extrémisme violent. Le transfert de ressources financières s'accompagnera d'un renforcement des capacités pour une meilleure redevabilité des exécutifs locaux et de leurs administrations. Les activités sur le terrain seront accompagnées d'un dialogue politique concerté avec les autres bailleurs en faveur d'une décentralisation générale effective et accrue.

L'engagement avec le secteur privé

L'engagement amorcé ces dernières années avec le secteur privé sera poursuivi et approfondi. Le développement du secteur privé sera structuré autour de l'extension de la promotion de l'entrepreneuriat du niveau local à un niveau systémique et visera en particulier les jeunes et les femmes. Il s'agira aussi de concrétiser des partenariats publics-privés, comme pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de formation professionnelle, notamment duale. Cette initiative améliorera l'accès aux opportunités pour les jeunes vulnérables et répondra mieux aux besoins du secteur privé en termes de marché du travail. Le secteur agricole et les entreprises familiales paysannes continueront d'être au cœur des efforts de développement et d'accès aux services financiers, mais le programme prévoit aussi d'ouvrir l'accès au financement à d'autres entrepreneurs du secteur privé, comme les artisans par exemple. De possibles partenariats seront explorés également dans l'éducation de base autour de l'alphabétisation et des nouvelles technologies ou encore par rapport aux mécanismes de transfert de risques dans le secteur agricole.

De nouvelles mesures d'adaptation au changement climatique et de gestion des risques de catastrophes

Les actions d'adaptation au changement climatique et de gestion des risques de catastrophes, limitées jusqu'ici aux programmes de développement économique rural, seront renforcés et élargis aux deux autres secteurs d'intervention. Sur la base de l'outil « CEDRIG », l'application transversale de l'adaptation au changement climatique et de la gestion des



Formation en pâtisserie ; Photo : Technoserve

risques de catastrophes sera assurée dans les programmes où elle est pertinente et des actions spécifiques ciblées seront envisagées au cas par cas, en appui à la politique nationale de gestion des changements climatiques récemment établie.

Une diversification des modalités

Les efforts en faveur d'une plus grande diversification des modalités de mise en œuvre des programmes seront poursuivis et les possibilités de co-financement, de coopération déléguée, d'appui aux fonds sectoriels, d'aide budgétaire sectorielle ou de partenariats avec des agences multilatérales seront considérées. Avec l'augmentation budgétaire prévue pour ces prochaines années (+20% d'ici 2024), et compte tenu des capacités de gestion et d'absorption parfois limitées de certains partenaires locaux non-gouvernementaux, cette diversification favorisera une mise à l'échelle des programmes pour des effets systémiques, tout en réduisant les risques fiduciaires qui pourraient y être liés. La conclusion de partenariats stratégiques avec des bailleurs partageant des visions communes représente à ce titre une bonne opportunité de donner plus de poids aux programmes de la Suisse et de mener un dialogue politique concerté. L'expertise suisse sera également mobilisée, entre autres dans la formation professionnelle duale et dans la politique de paix et de prévention

de l'extrémisme violent. Cet apport d'expertise ouvrira des opportunités additionnelles pour renforcer le dialogue politique sectoriel.

L'engagement de « ne laisser personne de côté »

L'application du principe de « ne laisser personne de côté » suppose l'extension de l'analyse classique de pauvreté monétaire unidimensionnelle à une analyse systématique de fragilité et vulnérabilité multidimensionnelle. Dans ce cadre, une attention particulière est accordée aux marqueurs d'exclusion et de pauvreté tels que le sexe (féminin), l'âge (15-35 ans) et le lieu de résidence (nord du pays). La situation de handicap sera également prise en compte. L'engagement direct avec les acteurs locaux a permis de construire des partenariats forts, capables d'atténuer les risques associés à un engagement de la Suisse dans des domaines parfois sensibles. Le maintien de cette approche nuancée est d'autant plus pertinent que le contexte sécuritaire se fragilise. Parmi les efforts pour réduire les facteurs de fragilité, une vigilance accrue sera accordée à la cohésion sociale et à l'égalité de droits et obligations pour les minorités ethniques telles que les communautés peules, en lien notamment avec les relations entre agriculteurs et éleveurs.

5. Priorités et objectifs

L'objectif général du programme de coopération suisse au Bénin 2022–2025 est que le Bénin poursuive un développement durable, résilient et inclusif dans un environnement paisible, et que le pays soit bien gouverné et propice à l'amélioration des conditions de vie des Béninois.e.s.

Dans ce but, la Suisse poursuivra trois résultats de portefeuille spécifiques qui s'alignent pleinement sur les objectifs politiques nationaux béninois, reflétés dans le PAG 2016–2021. Basé sur les éléments de sa campagne électorale, il est attendu que les priorités du Gouvernement, qui seront formalisées dans le PAG 2021–2026, restent dans la continuité du premier mandat du Président Talon, avec cependant un accent renforcé sur les dimensions sociales, y compris sur les secteurs de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'agriculture. L'engagement de la Suisse restera donc étroitement aligné aux priorités du Gouvernement.

Effet 1 : Un Etat décentralisé et redevable garantit un accès équitable et inclusif à des services de base de qualité.

L'action de la Suisse contribue à l'amélioration d'un accès équitable et inclusif des populations béninoises à des services de base de qualité au travers d'une décentralisation et d'une déconcentration accrues et effectives. Grâce au renforcement des compétences des communes et à l'augmentation des transferts des ressources au niveau communal, les collectivités territoriales bénéficient d'une viabilité institutionnelle, organisationnelle et financière renforcée, et jouissent de capacités accrues dans la mobilisation de ressources propres de même que dans la gestion opérationnelle et financière de la maîtrise d'ouvrage locale. Le programme suisse rend ainsi possible la mise en œuvre effective des plans de développement locaux et l'établissement de conditions cadres favorables à un développement territorial durable.

L'appui de la Suisse à la coopération transfrontalière, dans la sous-région et en particulier dans le Dendiganda, zone frontière entre le Bénin, le Niger et le Nigéria, poursuit cette même ambition d'un renforcement de la présence de l'Etat dans les espaces reculés. A cette fin, les capacités des collectivités locales et de leurs faitières transfrontalières sont renforcées de manière à ce qu'elles disposent de moyens pour fournir des services de qualité aux populations. Cette ambition est soutenue par l'appui, au niveau régional, au

transfert accru des ressources financières aux collectivités locales, en particulier dans les espaces transfrontaliers. Face à une polarisation croissante de la société béninoise, la Suisse soutient les dynamiques de redevabilité entre porteurs de responsabilités et détenteurs de droits aux niveaux local et national, et appuie le renforcement du rôle des instances de régulation et de contrôle. La Suisse est attentive aux conflits et au risque d'extension de l'extrémisme violent et utilise systématiquement dans ses interventions les opportunités de réduire les tensions et la violence.



Effet 2 : Le développement économique rural et local est inclusif et créateur de croissance et de revenus dans un environnement favorable et résilient, avec un accès renforcé aux financements et aux marchés rémunérateurs.

La Suisse accompagne la transformation structurelle d'une économie béninoise focalisée sur l'importation et la réexportation vers une économie plus productive et créatrice de valeur ajoutée. Elle met l'accent sur le secteur agricole et la promotion de l'entrepreneuriat de manière transsectorielle, contribuant ainsi à des économies locales créatrices de richesses et capables d'offrir de meilleures opportunités d'emploi ou d'auto-emploi, en particulier aux femmes et aux jeunes en quête de perspectives. La promotion d'un cadre réglementaire national et d'un accès inclusif des populations à des produits financiers, ambition portée par les efforts suisses également à l'échelle régionale, vise à l'amélioration substantielle des conditions cadres du secteur agricole. L'extension de cet engagement au-delà du secteur agricole pour promouvoir l'accès au financement des entrepreneurs d'autres secteurs productifs clés de l'économie locale, dont l'artisanat, permet d'améliorer la contribution des Petites et Moyennes Entreprises (PME) à la productivité de l'économie nationale.

Au niveau territorial, l'attention portée sur la transformation (en complémentarité avec les actions conduites à l'échelle régionale en faveur de la diffusion et l'utilisation de techno-

logies et innovations agricoles), l'appui aux filières porteuses telles que la mangue ou les cultures maraichères, et la commercialisation de produits agricoles, sont favorables à la création d'emplois et de revenus pour les populations, et en particulier des jeunes et des femmes. L'appui à la production de cultures vivrières telles que le riz, le maïs et la pomme de terre contribue à la promotion d'un secteur agricole créateur de richesses et renforce la sécurité alimentaire. De même, le focus sur les filières de la viande et du lait prend une importance particulière dans l'accompagnement de l'Etat et des éleveurs dans un contexte de profonds changements dans le sous-secteur de l'élevage et de la transhumance qui tend vers une réduction de la mobilité. Face à ces développements et au potentiel de conflits entre agriculteurs et éleveurs qui pourrait s'accroître, la Suisse continuera à jouer un rôle prépondérant comme co-cheffe du sous-groupe « élevage et transhumance » du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche. L'intégration systématique de mesures d'adaptation au changement climatique et de réduction de risques de catastrophe s'impose pour protéger les investissements et contribue à la résilience des économies rurales et locales. Ces dernières seront davantage dynamisées par la réhabilitation d'infrastructures économiques et marchandes clés, dotées de systèmes de gestion efficaces.



Effet 3 : L'éducation de base et la formation professionnelle, y compris l'alphabétisation, sont de qualité, inclusives et facilitent l'insertion socio-économique des jeunes.

Fort de son expertise reconnue et des succès de ses engagements antérieurs dans le domaine, la Suisse poursuit son appui à l'amélioration de l'accès à l'éducation et de sa qualité, y compris par la promotion des technologies numériques. Dans un contexte marqué par un taux élevé de non- ou déscolarisation, en particulier des filles, un accent important est maintenu sur la qualité du système éducatif, la scolarisation des filles et la facilitation de l'accès des jeunes à une formation professionnelle par le biais de la promotion de l'apprentissage dual dans des métiers à fort potentiel d'employabilité et de revenu. Dans ce cadre, une attention particulière est accordée au maintien et à la réintégration des enfants dans le cursus scolaire ou de formation professionnelle, non seulement au moyen des alternatives éducatives et des cantines scolaires, mais également au travers du renforcement de la gestion décentralisée de l'alphabétisation fonctionnelle, en articulation étroite avec la formation professionnelle. Les efforts conduits dans ce sens, à la fois à l'échelle régionale et avec l'appui de la Suisse, contribuent à ces objectifs. La conduite d'un dialogue politique concerté en faveur de la mise à l'échelle des alternatives éducatives et de la mobilisation de financements publics pour leur mise en œuvre reste essentielle.

La formation professionnelle représentant une priorité du Gouvernement béninois, la Suisse s'y engage fortement en soutenant le sous-secteur de la formation professionnelle duale. En complémentarité avec ses engagements régionaux à l'échelle de l'espace UEMOA, la Suisse développe sa collaboration avec le secteur privé par des formations certifiantes pour différents profils d'entrée, y compris pour les jeunes les plus vulnérables, exclus du système de formation formel et issus des régions les plus exposées à la radicalisation. Les secteurs de l'artisanat et de l'agriculture sont prioritaires, ces deux secteurs pouvant absorber un nombre important de main d'œuvre. Si l'accent est mis sur le développement de l'ingénierie de formation et sa mise en œuvre, l'insertion professionnelle est cependant prise en considération dès la définition des activités.



Thèmes transverseaux : genre et gouvernance

Grâce à l'expertise et à la reconnaissance dont elle jouit dans le secteur, la Suisse poursuit son engagement en faveur de l'égalité entre hommes et femmes. Elle accorde une attention particulière au renforcement du leadership politique féminin, à la budgétisation sensible au genre et à la lutte contre les violences basées sur le genre. D'un point de vue économique, le focus sur la promotion de femmes entrepreneuses est maintenu et l'intégration des femmes comme agentes économiques au sein des filières est renforcée, avec par exemple le choix de filières qui tendent à leur être favorables. De même, une attention particulière est donnée à la formation des filles et à leur maintien dans le système scolaire. La désagrégation de tous les indicateurs par sexe et l'intégration systématique des questions de genre en lien avec l'inclusion sociale doit permettre un suivi des avancées vers une transformation des inégalités de genre au Bénin.

Dans un contexte politique marqué par une polarisation et face à une cohésion sociale se fragilisant, l'appui de la Suisse à une redevabilité accrue des pouvoirs publics et à la participation inclusive de la société civile aux actions publiques est central. Cet appui s'effectuera au niveau des municipalités mais également au niveau régional, dans les départements du nord dans lesquels la coopération suisse met prioritairement en œuvre son programme. Il s'agira d'utiliser les systèmes de gestion du secteur public dans les domaines d'intervention de la Suisse et de renforcer les capacités lorsque celles-ci sont encore déficientes. Pour cela, un dialogue transparent et une approche progressive seront privilégiés.

6. Gestion de la mise en œuvre du programme

Modalités d'intervention

Les modalités de partenariats restent mixtes et équilibrées, choisies en fonction des capacités, de la crédibilité et des risques liés aux acteurs. L'approche acteur qui a démontré sa pertinence est poursuivie, en particulier dans un contexte sécuritaire qui se fragilise. La conduite systématique d'une Appréciation des Risques liés au Partenaire (ARP) permettra par ailleurs d'identifier les risques et faiblesses du partenaire, et d'adopter un plan action visant à remédier à ces déficits.

Les contributions de programmes, les contributions à une structure/programme de l'État et les fonds sectoriels communs seront particulièrement privilégiées lorsque ceux-ci

visent la responsabilisation et l'autonomisation des acteurs locaux avec un alignement aux priorités du pays, pour autant que les critères d'engagement de la modalité choisie soient remplis. Avec un Gouvernement doté d'une vision claire, le dialogue politique sera renforcé au niveau national afin d'augmenter l'impact systémique des programmes de la Suisse.

Enfin, dans un contexte politique et sécuritaire en rapide évolution et avec l'impact des deux chocs exogènes liés à la COVID-19 et à la fermeture unilatérale de la frontière commune par le Nigéria de 2019 à 2021, une plus grande flexibilité sera appliquée à l'égard de la gestion de la mise en œuvre du programme en général.

Une gestion de programme sensible au conflit

Dans le but de poursuivre des activités pertinentes et efficaces, la Suisse entend systématiser l'approche de gestion des programmes sensible aux conflits (GPSC) au sein de tous ses programmes afin d'identifier dans chaque secteur les leviers les plus porteurs pour la prévention et la réduction des conflits. Ceci implique une prise en considération renforcée des facteurs de fragilité multidimensionnelle dans la définition des stratégies territoriales et des groupes cibles. Compte tenu de la pression démographique croissante, mais également face au risque grandissant de récupération des personnes vulnérables, notamment des jeunes, par des groupes liés à l'extrémisme violent, l'accent des programmes sur la jeunesse est maintenu et renforcé au travers de l'ensemble du portefeuille.

Les relations entre agriculteurs et éleveurs seront un autre facteur qui recevra une attention particulière afin de réduire les risques de conflits intercommunautaires et de tensions ethniques ou de l'exploitation de ces tensions par des groupes liés à l'extrémisme violent. Au-delà des programmes de coopération sensibles au conflit, la Suisse mobilisera également ses outils de politique de paix et de prévention de la violence avec le programme de Prévention de l'Extrémisme Violent (PEV) de la DPDH et ses experts.



Jardin scolaire de production maraîchère pour les cantines scolaires. Photo : DDC



Salle d'archive à la mairie de Bembéréké. Photo : DDC

Ressources financières et humaines

Le portefeuille général de la coopération suisse au Bénin est constitué de trois portefeuilles de programmes sectoriels au niveau national et de deux portefeuilles de programmes régionaux, en gouvernance et en éducation de base et formation professionnelle.

Les engagements financiers vont augmenter d'ici 2024 jusqu'à un budget annuel de CHF 26.5 millions pour le Bénin (CHF 21 millions en 2021), et de CHF 12 millions pour les deux programmes régionaux, soit un total annuel de CHF 38.5 millions.

Le budget du programme de coopération 2022–2025 est réparti de la manière suivante, selon trois portefeuilles de programmes principaux :

- Gouvernance et décentralisation : 30 %
- Développement économique rural et local : 35 %
- Education et Formation professionnelle : 30 %

Les 5 % restant seront utilisés pour de petites actions liées au secteur culturel ou pour tester des approches innovatrices dans les thématiques prioritaires. Il est prévu de maintenir la logique de binômes « chargé.e de programme/chargé.e de finance opérationnel.le » pour faire face à l'augmentation du volume et du nombre de projets. La croissance budgétaire ne pourra en effet pas être absorbée par la seule augmentation des contributions aux divers fonds sectoriels gouvernementaux. La collaboration avec les partenaires locaux, actuels et nouveaux, plus modestes et avec une capacité limitée d'absorption, s'accompagne d'activités de renforcement des compétences qui nécessitent un suivi parfois conséquent. Un soutien supplémentaire sera également envisagé pour la gestion de la sécurité si le contexte politique et sécuritaire se détériore.

7. Pilotage stratégique et gestion des risques

Le pilotage stratégique et la gestion des risques du programme de coopération s'effectuent selon trois dimensions : l'analyse de l'évolution du contexte du pays et de son environnement régional ; les résultats du programme suisse ; et la gestion du Bureau de Coopération.

Le suivi et l'analyse de l'évolution contextuelle du pays se fait au travers du système de surveillance des changements influents sur le développement (MERV) de la DDC. Cet outil prévoit la revue, sur une base annuelle (ou plus si besoin) des contextes politique, économique, social et environnemental et susceptibles d'entraîner des adaptations du programme de coopération et/ou des scénarios.

Le suivi du programme s'effectue sur la base du cadre de résultats et des différents indicateurs nationaux ou locaux, de référence agrégés (ARI) et de références thématiques (TRI) définis (voir annexe 3), et dans la perspective d'évaluer les progrès réalisés par rapport aux résultats escomptés.

Le suivi des résultats du programme s'appuie sur le rapportage des partenaires, le dialogue régulier avec ceux-ci, et avec

les différentes parties prenantes aux programmes, les évaluations des programmes et les visites sur le terrain. La faisabilité de ces dernières sera régulièrement évaluée en fonction de la détérioration du contexte sécuritaire.

Des études ad hoc spécifiques serviront de base pour l'élaboration du prochain programme de coopération, voire pour des ajustements en cours de route.

Enfin, le suivi de la gestion du Bureau de Coopération se fait selon les instruments standard de la DDC, à savoir le Système de Contrôle Interne, les audits externes du crédit transfert, la révision interne et les audits externes des projets financés.

Une analyse de risques liés aux partenaires est conduite systématiquement et les visites de terrain sont complétées par des comités de pilotage et des audits. Des revues et évaluations de programmes donnent des avis sur les résultats obtenus et les montages institutionnels choisis. Des capitalisations d'expérience et/ou des études d'impacts sont effectuées, dans la mesure du possible avec les conseillers et groupes thématiques régionaux de la Division Afrique de l'Ouest (DAO)



Gestion décentralisée de l'alphabétisation. Photo : DDC



Campement Peulh. Photo : DDC

ou les réseaux DDC, ainsi qu'avec les experts de la DPDH. Ceux-ci seront mis à contribution pour les moments forts des programmes pour y apporter une plus-value et renforcer la gestion institutionnelle du savoir. Enfin, l'engagement suisse est régulièrement suivi par le Gouvernement béninois et la communauté internationale à travers l'analyse des données de l'aide publique au développement au Bénin.

Suivi et gestion sécuritaire

La dégradation marquée de la sécurité dans les pays limitrophes qui affecte les zones frontalières du Bénin ainsi que la survenue d'incidents ponctuels sur le territoire béninois sont désormais une réalité et laissent craindre des débordements futurs. Dans ce contexte, un suivi étroit de l'évolution contextuelle est requis, et les protocoles de sécurité en vigueur doivent être adaptés au besoin. Si les visites de terrain dans les zones d'intervention de la Suisse restent encore possibles, y compris pour le personnel expatrié, des modalités de suivi et d'évaluation des programmes à distance pourraient toutefois être mises en place en cas de détérioration de la situation.

Dans ce contexte, la coopération internationale de la Suisse au Bénin, forte d'un réseau de contacts diversifié, organise

des échanges réguliers indispensables à son analyse de l'évolution contextuelle ; les échanges réguliers avec les experts de la DPDH y contribuent également. Les réseaux et canaux de communication établis sont particulièrement précieux lors de moments politiques sensibles (par exemple les périodes électorales), lors desquels des plans de contingence incluant des mesures de gestion de sécurité sont systématiquement établis. Les dispositifs de sécurité du Bureau de Coopération tels que l'équipe de gestion de sécurité ou l'équipe de gestion de crise sont fonctionnels et activés au besoin. Le Plan de Gestion de Sécurité, qui inclut le dispositif de crise, est mis à jour annuellement.

Suivi de la situation sanitaire

En raison de la pandémie de la COVID-19, les protocoles liés à la situation sanitaire mis en place sont maintenus et seront ajustés en fonction de l'évolution de la situation pour garantir la continuité des programmes de coopération internationale et des services consulaires du Bureau de Coopération de la Suisse au Bénin.



Annexes

1. Liste des abréviations et acronymes

ADECOB	Association pour le Développement des Communes du Borgou
APD	Aide publique au développement
APIDA	Association pour la Promotion de l'Intercommunalité dans le Département de l'Alibori
ARI	Aggregated Reference Indicators (= Indicateurs de Référence Agrégés)
ARP	Appréciation des Risques liés au Partenaire
BuCo	Bureau de Coopération
CCT	Conseil des Collectivités Territoriales (de l'UEMOA)
CEDEAO	Communauté Économique Des États de l'Afrique de l'Ouest
CEDRIG	Climate, Environment and Disaster Risk Reduction Integration Guidance
CHF	Franc suisse (1 CHF = environ 600 FCFA)
DAO	Division Afrique de l'Ouest
DDC	Direction du Développement et de la Coopération
DEFR	Département fédéral de l'Economie, de la Formation et de la Recherche
DER	Développement Économique Rural
DFAE	Département Fédéral des Affaires Étrangères
DPDH	Division Paix et Droits de l'Homme
FADeC	Fonds d'Appui au Développement des Communes
FCFA	Franc de la Communauté Financière d'Afrique
GPSC	Gestion de Programme Sensible aux Conflits
MERV	Monitoring von Entwicklungsrelevanten Veränderungen (= Suivi des Changements Pertinents pour le Développement)
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économique
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
OSP	Organisation Socioprofessionnelle
PASEC	Programme d'Analyse des Systèmes Éducatifs de la Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage
PCTL	Programme de Coopération Transfrontalière Locale
PEV	Prévention de l'Extrémisme Violent
PIB	Produit Intérieur Brut
PONADEC	Politique Nationale de Décentralisation et de Déconcentration
PRADEF	Programme Régional de Décentralisation Financière
SECO	Secrétariat [suisse] d'État à l'Économie
STRACOBEN	Stratégie de Coopération suisse au Bénin 2017–2020
TRI	Thematic Reference Indicators (Indicateurs de Référence Thématique)
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine
USD	Dollar américain
WoGA	Whole of Government Approach

2. Scénarii et adaptations de programme par scénario

La situation s'améliore	Statu quo	La situation se détériore
Situation politique		
<p>Les élections 2021 sont inclusives. L'opposition est représentée dans les instances parlementaires et gouvernementales et la vie politique est animée d'une concurrence partisane saine et ouverte suivant les règles démocratiques. Les différentes élections sont inclusives, libres et le taux de participation est supérieur à 60%.</p> <p>Une meilleure représentativité des femmes dans les instances de décisions est effective avec la mise en place du principe de parité.</p> <p>La lutte contre la corruption se poursuit de manière transparente et non ciblée. L'indépendance de la justice est réelle et effective avec la mise en place de moyens juridiques, humains et matériels appropriés.</p> <p>La société civile affiche un dynamisme renouvelé et joue un rôle important de contrôle, mais également d'interpellation auprès des instances concernées. La responsabilité citoyenne est renforcée.</p> <p>Les libertés fondamentales sont respectées. La presse est libre et diversifiée.</p> <p>Les processus de décentralisation et déconcentration sont renforcés par la mise en œuvre des textes les régissant et suite à une clarification sur les compétences respectives des instances territoriales et des agences d'exécution à compétences sectorielles.</p> <p>Les cadres politiques, juridiques et institutionnels de la gouvernance foncière sont redéfinis et contribuent à la transparence dans les prises de décisions et à l'accessibilité des terres.</p>	<p>Les élections 2021 ont lieu, mais le paysage politique reste peu inclusif avec une domination marquée par les mouvances proches du Gouvernement en place. De fait, les réformes politiques souffrent d'un déficit de consensus et la cohésion sociale demeure fragile. La mise en œuvre des politiques publiques se poursuit néanmoins.</p> <p>La représentativité des femmes dans les instances de décisions est croissante.</p> <p>La lutte contre la corruption se poursuit, mais de manière sélective. Bien que fonctionnelle, la justice demeure largement centralisée, altérant ainsi son accès par le plus grand nombre.</p> <p>En dépit d'une baisse de vitalité et de capacité à mobiliser la population, la société civile continue de jouer un rôle de contrôle tandis qu'une dynamique interpellatrice émerge.</p> <p>Le respect des libertés fondamentales est en recul, et les restrictions des libertés de la presse sont croissantes.</p> <p>Les processus de décentralisation et déconcentration sont fragilisés par la création croissante d'agences d'exécution à compétences sectorielles, lesquelles mettent à mal le rôle des services déconcentrés de l'État et créent un risque de conflit d'attributions avec les communes.</p>	<p>Les élections 2021 se déroulent dans un climat de fortes tensions. La confrontation entre les mouvances proches du Gouvernement en place et les partis de l'opposition débouchent sur une crise politique ouverte. Des manifestations violentes éclatent. La mise en œuvre des politiques publiques est affectée.</p> <p>Les femmes sont de plus en plus exclues des instances décisionnelles.</p> <p>La lutte contre la corruption prend un caractère arbitraire et un sentiment d'injustice se généralise.</p> <p>La justice est vassalisée et instrumentalisée par le pouvoir exécutif.</p> <p>La société civile est muselée et ses rares actions sont rendues inaudibles. La responsabilité citoyenne reste faible.</p> <p>Les libertés fondamentales subissent des violations de plus en plus systématiques. Des arrestations arbitraires ont lieu.</p> <p>Les transferts des compétences et ressources aux échelons inférieurs régionaux et communaux sont remis en cause. Une tendance centralisatrice voit le jour.</p> <p>La polarisation socio-politique exacerbée et les dérives autoritaires du pouvoir occasionnent un coup de force de l'armée.</p>
Situation sécuritaire		
<p>La situation sécuritaire dans la région se stabilise. L'effectif des Forces Armées Béninoises dans les zones frontalières est substantiellement renforcé et arrive à sécuriser les espaces. Dans ce contexte, les risques de débordement des violences extrémistes sur le territoire béninois se réduisent.</p> <p>Les agriculteurs et éleveurs réussissent à cohabiter de manière pacifique. Des incidents violents sont rares. Le programme de sédentarisation améliore la cohabitation entre agriculteurs et éleveurs, l'exploitation et la gestion des ressources naturelles conjointes et améliore les conditions de vie des éleveurs qui adhèrent au programme.</p> <p>La criminalité continue de diminuer de manière significative sur tout le territoire.</p> <p>Les populations font de plus en plus confiance à la police devenue plus professionnelle et républicaine.</p>	<p>Dans un contexte régional d'instabilité croissante, les risques de débordement des violences extrémistes sur le territoire béninois se matérialisent avec des incidents violents sporadiques (ex. contre les forces de sécurité ; enlèvements). L'effectif des Forces Armées Béninoises dans les zones frontalières est renforcé mais n'arrive pas à sécuriser complètement les espaces.</p> <p>Les violences entre agriculteurs et éleveurs, en lien avec la croissance démographique et la raréfaction des ressources liée au changement climatique, augmentent et mettent à mal la cohésion sociale et communautaire. La phase pilote du programme de sédentarisation montre des premiers résultats positifs et une vision de cohabitation et exploitation commune des ressources naturelles se dessine.</p> <p>La criminalité diminue notamment grâce à une présence policière renforcée sur le territoire national.</p>	<p>Le territoire béninois est victime d'incidents sécuritaires réguliers perpétrés par les mouvances extrémistes et des groupes armés illégaux établissent une présence sur le territoire. Des attentats ciblés sur des « soft targets » ont lieu.</p> <p>Les violences entre agriculteurs et éleveurs augmentent, et des conflits communautaires en découlent. L'interdiction de la transhumance transfrontalière exacerbe des problèmes transfrontaliers. Le programme de sédentarisation est mal mis en œuvre et crée davantage de tensions, tout en détériorant les conditions de vie des éleveurs.</p> <p>La criminalité (urbaine/périurbaine, coupeurs de route, etc.) connaît une nouvelle tendance à la hausse, tout comme les actes de pirateries au large des côtes.</p>

Situation économique		
<p>La croissance du PIB est forte (plus de 5%), alimentée notamment par une hausse des activités industrielles (production secondaire, amélioration du secteur tertiaire comme le tourisme et les services), et d'une diversification agricole. La croissance est inclusive et largement perceptible.</p> <p>Le Gouvernement bénéficie d'une crédibilité et d'une capacité accrue en matière de mobilisation des ressources qui lui permettent de s'endetter à des taux préférentiels.</p> <p>L'Etat opère une politique budgétaire géographique plus équilibrée et assure des transferts croissants des ressources financières vers les départements et communes. Les secteurs productifs bénéficient d'un appui budgétaire croissant.</p> <p>Le climat d'affaires continue à s'améliorer grâce à l'adoption de conditions favorables à l'implantation durable des entreprises. Les entreprises bénéficient d'un accès facilité au financement, et l'Etat alloue des autorisations à l'exercice dans des secteurs spécifiques. Le tourisme durable devient une source de revenus intéressante pour l'Etat et la population.</p>	<p>La croissance du PIB continue de manière plus modérée sous l'effet de la pandémie de la COVID-19 (3-5%), basée sur une hausse continue de la production agricole et de l'activité portuaire. La croissance est plus inclusive et commence à être mieux perceptible au niveau des conditions de vie des populations.</p> <p>Le Gouvernement maintient sa crédibilité et sa capacité en matière de mobilisation des ressources, notamment au travers de l'achat de prêts sur les marchés financiers. L'endettement de l'Etat reste modéré.</p> <p>Les investissements publics de l'Etat vers les régions du nord et du sud restent déséquilibrés au détriment des premières.</p> <p>Le climat des affaires continue à s'améliorer, notamment grâce à la digitalisation des services et à l'allègement des conditions de création des entreprises.</p> <p>Avec le développement des infrastructures et la promotion continue du tourisme par le Gouvernement, les initiatives dans le secteur touristique se développent dans la moitié sud du pays.</p>	<p>L'économie peine à se remettre des restrictions adoptées dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 et de la fermeture unilatérale des frontières par le Nigeria. La croissance du PIB est faible et se base principalement sur la production agricole et l'activité portuaire qui sont en baisse.</p> <p>La confiance des investisseurs étrangers se réduit et les investissements privés et publics diminuent.</p> <p>La tendance centralisatrice de l'Etat génère une réduction significative du transfert des ressources financières aux entités territoriales.</p> <p>Le climat d'affaires se détériore du fait de l'instabilité politique, de l'insécurité qui règne et de l'impossibilité pour le Gouvernement de poursuivre ses réformes économiques.</p> <p>La situation sécuritaire ne permet pas d'augmenter les activités touristiques qui régressent.</p>
Situation sociale		
<p>L'accès aux services scolaires et sanitaires de base est garanti pour toutes et tous. Les soins de santé materno-infantile de qualité sont disponibles. La couverture en eau potable est assurée.</p> <p>La situation de la COVID-19 se résorbe rapidement, notamment grâce aux mesures mises en place et à la disponibilité des vaccins à court terme.</p> <p>L'éducation de base est de qualité et accessible à tous les enfants.</p> <p>La mise en place de la stratégie de l'Enseignement technique et formation professionnelle permet de réduire fortement les taux de chômage et de sous-emploi, soutenu par une croissance démographique qui se stabilise.</p> <p>Les cas de violences basées sur le genre diminuent substantiellement.</p> <p>Les politiques publiques des secteurs sociaux sont inclusives et les investissements publics en direction des zones enclavées augmentent.</p>	<p>La mise en œuvre du projet « Assurance pour le renforcement du capital humain – Arch » se poursuit. Par ce biais, l'accès aux soins de santé gratuits pour tous se généralise. Les soins de santé maternelle et infantile s'améliorent. La couverture en eau potable augmente.</p> <p>La situation de la COVID-19 reste stable, les vaccins sont disponibles à moyen terme.</p> <p>Le taux de scolarisation des filles et des garçons au niveau de l'école obligatoire continue de croître.</p> <p>Les offres pour la formation professionnelle se multiplient, offrant aux jeunes de véritables perspectives de transition vers le marché du travail. Le chômage reste toutefois élevé face à la croissance démographique, et la précarité de l'emploi répandue.</p> <p>Les cas de violences basées sur le genre diminuent.</p>	<p>La mise en œuvre du projet « Assurance pour le renforcement du capital humain – Arch » est stoppée. L'accès aux soins est fortement restreint, la mortalité materno-infantile est en augmentation, tout comme la malnutrition chronique des moins de 5 ans.</p> <p>La situation de la COVID-19 connaît une forte augmentation du nombre de cas graves et oblige à mettre en place des mesures très contraignantes.</p> <p>Les taux de déscolarisation et de décrochage scolaire sont en hausse.</p> <p>Le chômage est en forte hausse, et la précarité de l'emploi se généralise.</p> <p>Les violences basées sur le genre augmentent.</p> <p>Les zones périphériques et enclavées sont délaissées par les investissements publics et les tensions y augmentent. On assiste à des déplacements de populations.</p>

Situation environnementale		
<p>Sur base de la politique nationale d'adaptation au changement climatique, une vision claire d'adaptation et de gestion des risques de catastrophes est développée et mise en œuvre. Les acteurs étatiques disposent de capacités fortement renforcées en matière de gestion des risques de catastrophes et d'adaptation au changement climatique et les investissements en la matière sont significativement augmentés. Le degré d'incidence des catastrophes naturelles (inondations sécheresse, etc.) est moindre car les réponses apportées adoptent une approche holistique, avec un accent sur les mesures de prévention.</p> <p>L'érosion côtière est stabilisée et les populations riveraines satisfaites des appuis du Gouvernement.</p>	<p>Les capacités des acteurs étatiques en matière de gestion des risques de catastrophes et d'adaptation au changement climatique sont améliorées, mais la politique nationale d'adaptation au changement climatique est faiblement mise en œuvre et l'adoption d'une approche systémique en matière fait toujours défaut. Le degré d'incidence des catas-trophes naturelles (inondations, sécheresse, etc.) connaît une augmentation modérée, et des pertes régulières en vies et biens au niveau local en découlent.</p> <p>La dégradation des sols se poursuit mais la recherche de solutions durables est en cours.</p> <p>Les actions de protection des ressources fauniques et naturelles des parcs sont effectives.</p>	<p>La gestion des risques de catastrophes et de changements climatiques est davantage affaiblie face à des aléas naturels croissants, ce qui entraîne de fortes pertes en vies et biens et de services avec des impacts socio-économiques locaux importants au niveau des conditions de vie de la population.</p> <p>L'utilisation excessive des pesticides dans la filière coton entraîne la pollution des eaux, des sols, de la nature avec des cas de décès par intoxication.</p> <p>Les réserves naturelles ne sont plus gérées et le braconnage s'installe.</p>
Modalités d'intervention de la Suisse		
<p>Les acteurs de la société civile jouent un rôle accru dans les activités de suivi et de contrôle des actions des autorités locales et nationales. Celles-ci rendent des comptes de façon ouverte et transparente.</p> <p>La diversification des modalités d'engagement de la DDC est renforcée. Dans ce cadre, un accent est notamment mis sur des modalités d'appui direct aux structures étatiques (coopération déléguée, fonds sectoriels, aide budgétaire, etc.), mais également aux acteurs de la société civile et structures associatives.</p> <p>L'engagement du SECO aux côtés de la DDC, en appui au secteur privé ou la fiscalité se renforce.</p> <p>La gestion des programmes sensible aux conflits est appliquée de manière systématique dans tous les programmes du portefeuille. La prise en compte des lignes directrices pour l'intégration du climat, de l'environnement et de la réduction des risques de catastrophe (CEDRIG) est assurée dans les programmes pertinents.</p>	<p>Les modalités partenariales restent mixtes et équilibrées, choisies en fonction des capacités, de la crédibilité et des risques liés aux acteurs.</p> <p>En vue de l'augmentation budgétaire prévue pour les prochaines années (+ 20 % d'ici 2024), la diversification des modalités d'engagement de la DDC est renforcée (cofinancement, coopération déléguée, fonds sectoriels, aide budgétaire, etc.) afin d'accroître les capacités d'absorption des programmes et d'en favoriser une meilleure mise à l'échelle.</p> <p>L'approche acteur est poursuivie puisque pertinente, en particulier dans un contexte sécuritaire se fragilisant. La conduite systématique d'une Appréciation des Risques liés au Partenaire (ARP) doit par ailleurs permettre d'identifier les risques et faiblesses du partenaire, et d'adopter un plan d'actions visant à adresser ces déficits.</p> <p>La gestion des programmes sensible aux conflits est appliquée de manière systématique dans tous les programmes du portefeuille. La prise en compte des lignes directrices pour l'intégration du climat, de l'environnement et de la réduction des risques de catastrophe (CEDRIG) est assurée dans les programmes pertinents. L'approche nexus avec la DPDH permet également d'impliquer ses experts thématiques.</p> <p>Le suivi sur le terrain reste possible, y compris pour les personnes expatriées, en fonction de l'évolution sécuritaire et contextuel.</p>	<p>La gestion des programmes sensible aux conflits est appliquée de manière systématique dans tous les programmes du portefeuille. La prise en compte des lignes directrices pour l'intégration du climat, de l'environnement et de la réduction des risques de catastrophe (CEDRIG) est assurée dans les programmes pertinents.</p> <p>Les modalités d'engagement direct de la DDC en faveur des structures étatiques, des acteurs de la société civile et structures associatives sont réduites (coopération déléguée, fonds sectoriels, aide budgétaire, etc.), et la conduite de mandats et contributions aux autres partenaires est privilégiée.</p> <p>Des modalités de suivi et d'évaluation des programmes à distance sont évaluées et progressivement mises en œuvre.</p> <p>L'engagement de la DPDH aux côtés de la DDC, dans la prévention de l'extrémisme violent, se renforce.</p> <p>L'engagement de l'Aide humanitaire se renforce pour faire face à la crise alimentaire et aux déplacements de populations.</p>

3. Cadres de résultats pour les outcomes de portefeuille

Gouvernance		
<p>Portefeuille suisse Effet 1 : Un état décentralisé et bien gouverné, et des institutions publiques redevables</p> <p>Sous-objectif 7 : Renforcer l'accès équitable à des services de base de qualité</p> <p>Sous-objectif 9 : Renforcer et promouvoir les droits de l'homme et l'égalité des genres</p> <p>Sous-objectif 10 : Promouvoir la bonne gouvernance et l'état de droit</p>		
<p>Théorie du changement : Si les processus de décentralisation et de déconcentration deviennent plus effectifs, si les communes disposent de capacités renforcées dans la gestion des affaires publiques, la maîtrise d'ouvrage locale et la mobilisation des ressources financières, et si un environnement plus favorable à l'interaction entre les porteurs de responsabilités et les détenteurs de droits est établi, les Béninois et Béninoises pourront bénéficier d'un accès équitable et inclusif à des services de base de qualité, et les conditions cadres favorables à un développement territorial durable seront établies pour le mieux-être des populations.</p>		
(1) Effet du portefeuille de la Suisse	(2) Contribution du programme de la Suisse	(3) Effets de développement au niveau national
<p>Enoncé de l'effet : Les institutions publiques et partenaires sont redevables, assurent aux populations un accès équitable et inclusif à des services de base de qualité, et mettent en place des conditions cadres plus favorables au développement territorial durable.</p> <p>Indicateurs :</p> <ol style="list-style-type: none"> Nombre d'organes politiques avec au moins 30 % de représentation féminine (GEN_ARI_2) Source : Programme PAEG Ligne de base 2021 : en cours de définition Cible 2025 : en cours de définition Part des ressources transférées aux communes dans le Budget Général de l'Etat Source : Cadre logique détaillé de la PONADEC 2021–2030 Ligne de base 2019 : 4,01 % Cible 2024 : 8 % Nombre de nouveaux projets d'infrastructures socioéconomiques ou initiatives à caractère intercommunal ou transfrontalier Source : Programmes PDIEM et AGORA Ligne de base 2021 : en cours de définition Cible 2025 : en cours de définition Nombre des 27 communes partenaires dans les 20 premiers au classement annuel de l'audit FADeC Source : Programme AGORA, Audit FADeC Ligne de base 2021 : 08 Cible 2025 : 15 Nombre d'autorités locales soutenues qui ont bénéficié de ressources budgétaires accrues (GOV_ARI_2) Source : Programme AGORA, Audit FADeC Ligne de base 2021 : 7 Cible 2025 : 17 	<p>Le programme de la Suisse contribue à l'amélioration d'un accès équitable et inclusif des populations béninoises à des services de base de qualité au travers d'une décentralisation et déconcentration effectives. Les collectivités territoriales bénéficient d'une viabilité institutionnelle, organisationnelle et financière renforcée, et jouissent de capacités accrues dans la mobilisation de ressources propres de même que dans la gestion opérationnelle et financière de la maîtrise d'ouvrage locale. Le programme suisse rend ainsi possible la mise en oeuvre effective des plans de développement locaux et l'établissement de conditions cadres favorables au développement territorial durable.</p> <p>Par son appui, la Suisse favorise également la systématisation des dynamiques de redevabilité entre porteurs de responsabilités et détenteurs de droits aux niveaux local et national, et appui le renforcement du rôle des instances de régulation et de contrôle.</p> <p>La Suisse est attentive aux conflits et au risque d'extension de l'extrémisme violent et utilise systématiquement dans ses interventions les opportunités de réduire les tensions et la violence. Enfin, par son action, la Suisse appuie le renforcement des capacités du leadership féminin de même que les mécanismes de lutte contre les violences basées sur le genre.</p> <p>Suppositions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les processus de décentralisation et déconcentration restent fragiles, du fait de la création de multiples agences d'exécution à compétences sectorielles, lesquelles mettent à mal le rôle des services déconcentrés de l'État et créent un risque de conflit d'attributions avec les communes. Malgré cela, la volonté de l'Etat béninois de renforcer à terme la gouvernance locale et de favoriser ainsi le développement territorial est évidente. Les ressources allouées aux collectivités territoriales peinent à augmenter, notamment du fait de la réticence des ministères sectoriels à transférer des ressources au niveau local. 	<p>Enoncé de l'effet : Les Collectivités Territoriales sont des espaces de démocratie à la base, de bonne gouvernance et de développement local durable dans le cadre d'un Etat unitaire décentralisé qui assure le développement harmonieux du territoire national, sur la base de la solidarité nationale, de l'accès de tous aux services de base, des potentialités régionales et de l'équilibre inter-régional. (PONADEC 2021–2030)</p> <p>Indicateurs :</p> <ol style="list-style-type: none"> Taux de satisfaction des populations vis-à-vis des prestations communales (Département) Source: Cadre logique détaillé de la PONADEC 2021–2030 Ligne de base 2014 : 28,5 % Cible 2025 : 50 % Proportion de ministères ayant pris un acte formel de transfert de compétences aux communes Source : Cadre logique détaillé de la PONADEC 2021–2030 Ligne de base 2019 : 0 % Cible 2025 : 100 % Taux de recouvrement fiscal des communes Source : Cadre logique détaillé de la PONADEC 2021–2030 Ligne de base 2019 : 72,4 % (Moyenne 2016–2018) Cible 2025 : 100 %

<p>6. Proportion de personnes qui estiment être mieux informées et avoir davantage leur mot à dire grâce à des initiatives de la société civile ou des médias d'intérêt public soutenus (GOV_TRI_2)</p> <p>Source : Programme Redevabilité</p> <p>Ligne de base 2021 : Pas d'infos</p> <p>Cible 2025 : 50 %</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En dépit d'une baisse de vitalité et de capacité à mobiliser la population, la société civile continue de jouer un rôle de contrôle tandis qu'une dynamique interpellatrice émerge et se renforce. • La représentativité des femmes dans les instances de décisions est croissante. <p>Risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les transferts des compétences et ressources aux échelons inférieurs régionaux / départementaux et communaux sont remis en cause, et -la tendance centralisatrice renforce. • L'adoption d'un Plan de décentralisation et déconcentration au niveau des Ministères sectoriels peine, et leur mise en œuvre effective fait défaut. • Les orientations et mesures de la PONADEC révisée ne sont pas mises en œuvre. La révision des textes de la décentralisation n'aboutit pas. • La société civile est muselée et ses rares actions sont rendues inaudibles et invisibles. • Le territoire béninois est victime d'incidents sécuritaires régulières perpétrés par les mouvances extrémistes, et des groupes armés illégaux établissent une présence sur le territoire. 	
--	---	--

(4) Lignes d'intervention

- **Cadre réglementaire (normes, politiques, stratégies) :** Un dialogue politique concerté renforcé avec les partenaires techniques et financiers, les autorités nationales et locales, partenaires et autres parties concernées permet l'opérationnalisation et le respect des lignes directrices de la PONADEC, de même que le renforcement du respect des compétences des communes. L'appui continu et renforcé de la Suisse au développement organisationnel et stratégique des structures associatives, de la société civile et intercommunales contribue au renforcement des acteurs partenaires comme agents de changements.
- **Décentralisation et développement local :** les capacités, notamment financières, des communes à assumer leurs compétences, à fournir des services de base de qualité aux populations et à mettre en place des conditions cadres propices au développement territorial et transfrontalier durable et sécurisé sont renforcées.
- **Redevabilité :** les relations entre porteurs de responsabilités, responsables des administrations centrales ou déconcentrées, élus, et détenteurs de droits, citoyen(ne)s, usagers ou consommateurs de services publics, organisations de la société civile, sont renforcées et dynamisées par le biais d'institutions de régulation et de contrôle efficaces. Les partenaires de la DDC intègrent de manière systématique les principes de gouvernance et redevabilités au sein de leurs structures respectives.
- **Genre et inclusion sociale :** Les capacités de leadership des femmes sont renforcées et la lutte contre les violences basées sur le genre est soutenue.

(5) Ressources et partenariats (Programme de la Suisse)

Ressources :

- Budget de l'effet : 29.8 m CHF (22.5 m CHF pour le portefeuille de Gouvernance régionale)
- Ressources humaines du sein du BuCo : 1 Chargé de domaine international (70 %), 2 CdP Gouvernance (150 %), 2 CdP Genre (50 %), 1 CdF opérationnel (100 %).

Partenariats avec :

- **Ministères sectoriels et structures étatiques :** Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale; Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable ; Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique ; Ministère des Affaires sociales et de la Microfinance ; Ministère de la Justice et de la Législation ; Secrétariat Permanent (SP) de la Commission des Finances Locales (CONAFIL) ; Services/directions techniques du Ministère des Finances : Inspection Générale des Finances (IGF) et Inspection Générale des Affaires Administratives (IGAA) ;
- **Collectivités territoriales :** Communes des départements du Borgou, de l'Alibori, de l'Atacora et de la Donga ; Préfectures et services déconcentrés de l'Etat ;
- **Structures associatives et de la société civile :** intercommunalités des départements du Borgou, de l'Alibori, de l'Atacora et de la Donga ; Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB) ; Fédération Radios Communautaires et Assimilées du Bénin (FERCAB) ; WANEP-Bénin / Plateforme Electorale des OSC ; Transparency International-Social Watch Bénin ; ALCRER ; acteurs de la société civile.
- **Acteurs non étatiques nationaux et internationaux :** backstoppeurs, GFA Group consulting, CARE Bénin-Togo

Modalités :

- Dialogue politique : Dialogue politique concerté avec les partenaires techniques et financiers, les autorités nationales et locales, partenaires et autres parties concernées
- Expertise et compétences de la Suisse : Forte de son engagement de longue durée et de la crédibilité qu'elle jouit dans le secteur, la Suisse va poursuivre son action en faveur d'une décentralisation effective et d'une meilleure gouvernance locale, fondements d'un développement local inclusif et durable. Par son rôle en tant que chef de file des partenaires techniques et financiers du groupe gouvernance locale et décentralisation, la Suisse mène un dialogue politique concerté avec les instances concernées en faveur des grands enjeux autour de la décentralisation dans le pays. Dans le domaine de la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes, la Suisse peut s'appuyer sur les bons résultats obtenus dans l'institutionnalisation du genre dans le cadre du programme de Renforcement des Capacités d'Actions des Femmes (RECAFEM), de l'importante visibilité de ce programme, de même que sur la crédibilité acquise en tant que membre et ex-chef de file des Partenaires techniques et financiers dans la coordination et le dialogue politique.
- Mandats : Mandats de mise en œuvre, de suivi et de coordination à des acteurs non étatiques internationales.
- Contributions : Soutien au Fonds d'Appui au Développement des Communes (FADeC), contributions à des structures institutionnelles, associatives, de la société civile et à des organisations non gouvernementales nationales et internationales.
- Coordination : Chef de file du groupe de travail sur la gouvernance locale et la décentralisation ; participation active au groupe de travail sur le genre, au sous-groupe de travail sur les finances locales, au groupe de travail sur la justice, et au sous-groupe informel sur la redevabilité ; exploitation optimale des synergies avec d'autres programmes nationaux ; coordination et exploitation optimale des synergies avec les programmes régionaux et globaux (gouvernance régionale) et les autres BuCo de la région de la DDC.

(6) Pilotage/résultats de performance, incluant les indicateurs (Programme de la Suisse)

Genre et LNOB : Désagrégation de tous les indicateurs par sexe. Les partenaires de la DDC intègrent de manière systématique les aspects liés à l'égalité de genre et à l'inclusion sociale (principes du Leave no one behind).

Gestion sensible aux conflits : Dans un contexte de polarisation socio-politique croissante, l'appui de la Suisse à une redevabilité accrue des pouvoirs publics et à la participation inclusive de la société civile aux actions publiques prend tout son sens, mais requerra une approche prudente et une prise en compte et application stricte des principes de la gestion sensible aux conflits.

Régional : recherche actives de synergies et complémentarités avec les programmes de coopération transfrontalière PCTL et de décentralisation financière PRADEF.

Développement Economique Rural et Local (DERL)		
<p>Effet portefeuille suisse : Un développement économique rural et local inclusif dans un environnement favorable et résilient, avec un accès renforcé aux marchés</p> <p>Sous-objectif 2 : Promouvoir les initiatives du secteur privé pour faciliter la création d'emplois décents</p> <p>Sous-objectif 9 : Renforcer et promouvoir les droits de l'homme et l'égalité des genres</p>		
<p>Théorie de changement : Si le cadre réglementaire, l'infrastructure économique et marchande ainsi que l'accès au financement et au conseil agricole sont améliorés de manière à promouvoir un environnement favorable pour les Exploitations Familiales Paysannes, si l'entrepreneuriat est promu et si les filières agricoles cibles sont mieux structurées et bénéficient d'un accès renforcé à des marchés plus diversifiés, alors le secteur agricole et les PME constitueront l'épine dorsale d'une croissance économique inclusive.</p>		
(1) Effet du portefeuille suisse	(2) Contribution du programme suisse	(3) Effet de développement au niveau national
<p>Enoncé de l'effet :</p> <p>Le développement économique rural et local est inclusif et créateur d'emplois et de revenus dans un écosystème favorable et résilient, avec un accès renforcé aux financements et aux marchés rémunérateurs.</p> <p>Indicateurs :</p> <ol style="list-style-type: none"> Taux d'accroissement du revenu additionnel (H/F) net moyen par an (IED_TRI_1) Source : PASDER, ESPOIR, PDIEM, AFONDS, AP-OSP Base de référence 2020 : 10.6 % Cible 2025 : 18.5 % (RM\geq18 %) Nombre de personnes (H/F/I) ayant un nouvel ou meilleur emploi (IED_ARI_2) Source : PASDER, ESPOIR, PDIEM, AP-OSP, AFONDS Base de référence 2021 : 1'556 Cible 2025 : 6'000 (+1'500/an) Nombre de personnes ayant accès à des produits et services financiers formels et les utilisant (IED_ARI_3) Source : ESPOIR, AFONDS, PASDER, PDIEM Base de référence 2020 : 1'500 Cible 2025 : 3'000 Proportion de femmes ayant une perception positive* de leur influence sur la prise de décision dans le domaine des affaires et de l'économie (IED_TRI_5) Source : PASDER, ESPOIR, PDIEM, AP-OSP Base de référence 2020 : 38 % Cible 2025 : 45 % Nombre d'infrastructures réalisées avec des organes de gestion fonctionnels mis en place (Ind local) Source : PASDER, PDIEM, AFONDS Base de référence 2020 : 6 Cible 2025 : 75 (cumule) 	<p>La Suisse accompagne la transformation structurelle d'une économie béninoise focalisée sur l'importation et la réexportation pour une économie plus productive et créatrice de valeur ajoutée. Elle porte son attention sur le secteur agricole et la promotion de l'entrepreneuriat de manière transsectorielle. Ainsi, elle contribue à des économies locales créatrices de richesses et capables d'offrir de meilleures opportunités d'emploi ou d'auto-emploi, dont notamment pour les femmes et jeunes vulnérables dans le Nord en quête d'opportunités économiques.</p> <p>Au niveau national, la promotion du cadre réglementaire et d'un accès inclusif au financement contribue substantiellement à améliorer les conditions cadres nécessaires développement du secteur agricole. L'extension de cet engagement au-delà du secteur agricole pour promouvoir l'accès au financement des entrepreneurs d'autres secteurs productifs clés de l'économie locale, dont l'artisanat, améliore leur contribution à l'économie nationale. Les efforts liés à la promotion de l'entrepreneuriat et la réhabilitation d'infrastructures économiques et marchandes sont poursuivis avec un focus sur l'appui aux systèmes nationaux pour promouvoir la mise à l'échelle des bonnes approches.</p> <p>Au niveau territorial, l'augmentation du nombre de filières appuyées contribue à la mise en œuvre de la réforme agricole. Le focus sur la transformation et la commercialisation ainsi que l'ajout de filières porteuses favorables à l'inclusion de la jeunesse et des femmes promeut la création d'emplois et de revenus de manière plus équitable pour toutes les couches de la population. L'appui à la production de cultures clés (riz, maïs, pommes de terre) ainsi qu'à la diversification des débouchés contribue à la fois à un secteur agricole créateur de richesses et à la sécurité alimentaire. L'intégration systématique de mesures d'adaptation au changement climatique et de réduction de risques de catastrophe protège les investissements et contribuera à la résilience des économies rurales et locales.</p>	<p>Enoncé de l'effet³ :</p> <p>Un secteur agricole* béninois dynamique à l'horizon 2025, compétitif, attractif, résilient aux changements climatiques et créateur de richesses, d'emplois, répondant de façon équitable aux besoins de sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population béninoise et aux besoins de développement économique et social de toutes les couches de la population du pays (PSDSA 2017-2025, p.20)</p> <p>Indicateurs :</p> <ol style="list-style-type: none"> Taux de croissance du PIB agricole Source : (PSDSA, Objectif global / PNIASAN / I1, xp.71) Base de référence 2020 : 1,8 % Cible 2025⁴ : 6 % Part des dépenses publiques en agriculture (% du total de la dépense publique) Source : (PSDSA, Axe 4 / PNIASAN / IR-4.4, p.73) Base de référence 2020 : 12,56 % Cible 2025 : 13 % Volume de financement cumulé mis en place par le FNDA Source : (PSDSA, Axe 5 / PNIASAN / IR-5.1, p.73) Base de référence 2020 : 393.040.986 FCFA Cible 2025 : 100'000'000'000 FCFA Nombre cumulé d'emplois créés dans les chaînes de valeurs prioritaires (désagrégé genre) Source : (PSDSA, Axe 2 / PNIASAN / IR-2.5, p.67) Base de référence 2020 : 193'032 Cible 2025 : 228'490

³ Les objectifs du PNIASAN pourraient être revus à fin 2021 car revue en cours du PNIASAN 2017-2021

⁴ Les cibles 2025 des indicateurs de l'effet 1 au niveau pays seront actualisées sur la base du PNIASAN 2022-2026 à élaborer par le MAEP

<p>6. Accroissement des rendements nets (% et valeur absolue en tonnes/ha) (Ind local)</p> <p>Maïs Riz Mangué Oignon Pomme de terre</p> <p>Source : PASDER, AP-OSP</p> <p>Base de référence 2020 :</p> <p>Maïs : 0,26 (+17,81 %) Riz : 0,17 (+3,58 %) Mangué : ND Oignon : ND Pomme de terre : ND</p> <p>Cible 2025 :</p> <p>Maïs 0,31 (+19 %) Riz 0,30 (+76 %) Mangué : en cours de définition Oignon : en cours de définition Pomme de terre : en cours de définition</p> <p>7. Taux d'accroissement des investissements dans le secteur agricole via les fonds sectoriels (Ind local)</p> <p>Base de référence 2020 : 10 % Cible 2025 : 18 % (moyen cumulé)</p>	<p>La zone de gravité territoriale élargie aux quatre départements du Nord (Alibori, Borgou, Atacora et Donga) avec un focus particulier sur les jeunes permettra la mise à l'échelle des programmes et de créer des nouvelles opportunités contribuant à la prévention de l'extrémisme violent.</p> <p>Suppositions (scénario de planification) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La situation de la COVID-19 reste contenue avec l'absence de mesures fortement contraignantes, et 40–60 % de la population sont vaccinés à moyen terme. • Le Gouvernement maintient sa capacité de mobilisation des ressources, notamment au travers de l'achat de prêts sur les marchés financiers. • Le climat des affaires continue à s'améliorer, notamment grâce à la digitalisation des services, à l'allègement des conditions de création des entreprises et à un accès au financement amélioré pour les PME au-delà du secteur agricole. • Les investissements publics de l'Etat vers les régions du nord s'améliorent. • L'autonomisation des femmes et leur accès aux ressources et à l'entrepreneuriat sont croissants. • La phase pilote du programme de sédentarisation du Gouvernement montre des résultats positifs avec une vision de cohabitation et d'exploitation commune des ressources. • Basée sur la politique nationale de gestion des changements climatiques (2021-2030), une volonté politique tangible émerge pour améliorer l'adaptation au changement climatique et pour réduire les risques de catastrophe. <p>Risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le territoire béninois est victime d'incidents sécuritaires réguliers liés à l'extrémisme violent, et des groupes armés non-étatiques établissent une présence sur le territoire. • Les violences entre agriculteurs et éleveurs augmentent, et des conflits communautaires en découlent. L'interdiction de la transhumance transfrontalière exacerbe vulnérabilise encore d'avantage les espaces transfrontaliers au lieu de les stabiliser. La mise en œuvre du programme de sédentarisation est problématique et crée davantage de tensions, tout en détériorant les conditions de vie des éleveurs. 	<p>5. Niveau de représentativité des femmes dans les instances de gouvernance</p> <p>Source : (PSDSA, Axe 4 / PNIASAN / IR-4.5, p.73)</p> <p>Base de référence 2020 : 10 % (Etat) / 26 % (non étatique) Cible 2025 : 20 % (Etat)</p> <p>6. Taux d'accroissement des rendements des principales filières AEP (désagrégé par genre)</p> <p>Maïs Riz Mangué Oignon/Pomme de terre</p> <p>Source : (PSDSA, Axe 1 / PNIASAN / IR-1.1, p.)</p> <p>Base de référence 2020 : Maïs 18 %, Riz -0,75 % Cible 2025 : ND</p> <p>Enoncé de l'effet 2⁵ : A l'horizon 2025, la contribution des PME/PMI à la productivité d'économie nationale est améliorée (Draft Plan Stratégique de développement du MPMEPE, p. 86)</p> <p>Indicateurs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Rang du Bénin dans le classement Doing Business Source : Rapport Doing Business (BM), Revue PND 2018–2025 Base de référence 2019 : 149^{ième} Cible 2025 : 130^{ième} 2. Nombre de textes législatifs et réglementaires adoptés en faveur des PME Source : Rapport de performance MPMEPE Base de référence 2021 : 4 Cible 2025 : 12 3. Pourcentage de PME mis à niveau compétitives sur les marchés national, sous-régional et international Source : Rapport de performance MPMEPE Base de référence 2020 : ND Cible 2025 : 70 %
--	--	--

5 Cet effet et les indicateurs pourraient être revus à l'issue de la validation du plan stratégique du MPMEPE 2021-2025 et son adoption par le MPD

	<ul style="list-style-type: none"> • L'économie peine à se remettre des restrictions adoptées dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 et de la fermeture unilatérale des frontières par le Nigeria. La croissance du PIB est faible ou en baisse. • L'utilisation excessive des pesticides dans la filière coton entraîne la pollution des eaux et des sols. 	
--	---	--

(4) Lignes d'intervention (programme suisse)

- **Cadre réglementaire (normes, politiques, stratégies)** : l'appui d'avantage structuré aux organisations socio-professionnelles (OSP) favorise leur développement organisationnel et institutionnel, permettant de mieux cibler et formuler les améliorations réglementaires nécessaires pour un environnement propice au DERL. Un dialogue politique amélioré entre les OSP et les autorités facilite l'intégration des recommandations des OSP dans les cadres réglementaires autant que la mise en œuvre efficace des normes, politiques et stratégies au niveau territorial.
- **La construction d'infrastructures économiques et marchandes (IEM)** dynamise les économies locales en leur offrant une infrastructure appropriée pour les échanges commerciaux, notamment pour les femmes commerçantes. La résilience des IEM aux aléas naturels et leur accessibilité pour toute personne, y compris les personnes en situation de handicap, est renforcée. Le dialogue politique visant à promouvoir la construction par des matériaux locaux à l'échelle nationale sera intensifié, créant ainsi des opportunités pour l'économie locale béninoise. La gestion durable des infrastructures réalisées par des modes de gestion pilotés par la Suisse au Bénin rencontre un intérêt marqué. La Suisse promeut ces modes de gestion à l'échelle nationale, améliorant ainsi l'assiette fiscale par une mobilisation accrue et efficace des taxes des usagers dans un environnement local en croissance.
- **Accès au financement inclusif** : l'appui au renforcement organisationnel et institutionnel des instruments nationaux d'accès au financement agricole (FNDA, FADEC affecté à l'agriculture) augmente la mobilisation de ressources publiques et privées et donc l'impact desdits instruments. L'appui financier et technique de la Suisse en combinaison avec un dialogue politique effectif promeut un accès inclusif par le maintien de sa position influente et la mobilisation d'alliances stratégiques. Si les instruments d'accès au financement agricole sont un succès, la Suisse entend capitaliser sur cette expérience et mener un dialogue politique en vue d'explorer la possibilité de promouvoir un accès au financement amélioré pour d'autres secteurs clés du DERL, par exemple l'artisanat.
- **Promotion de filières porteuses** : une meilleure organisation des filières porteuses cibles (lait, viande, riz, mangue, maraîchage, maïs, soja, manioc) selon la stratégie définie par le Gouvernement ainsi que leur structuration autour de clusters multi-acteurs privés et publics renforce la production, transformation et commercialisation des cultures cibles. Cet appui, combiné avec l'amélioration de l'accès à des marchés plus diversifiés, crée des emplois et des revenus. En bénéficient notamment les jeunes et les femmes, ciblés par un focus sur des filières propices à leur inclusion. Des débouchés diversifiés y compris les ventes institutionnelles (ex. au programme national de cantines scolaires) favorisent une production soutenue et résiliente aux chocs, avec un impact favorable sur la sécurité alimentaire.
- **La promotion de l'entrepreneuriat**, notamment des jeunes et des femmes, est renforcée et crée de nouveaux emplois et revenus. L'approche de « business coaching » de PME qui a fait ses preuves avec les entrepreneurs confirmés est étendue aux start up dans le but d'atteindre d'avantage les plus vulnérables et de contribuer à la PEV dans le Nord. L'approche territoriale est complétée avec une approche systémique favorisant la mise à l'échelle au niveau national. L'intégration du business coaching de manière transversale dans les programmes favorisera l'entrepreneuriat et l'intégration dans le marché de travail.
- **L'élevage et la transhumance (ETH)** reste une ligne d'intervention prioritaire de la Suisse en raison de sa zone de focus géographique, du potentiel des filières appuyées (lait, viande) et de l'importance stratégique de la thématique pour le secteur. Des modifications profondes sont entamées par l'Etat, avec un programme de sédentarisation en préparation et l'interdiction de la transhumance transfrontalière. La Suisse participe à la réflexion en tant que co-cheffe de file du sous-groupe ETH, visant à faciliter un processus inclusif et des décisions bien fondées. Elle promeut également des mesures de prévention de conflit entre agriculteurs et éleveurs.
- **L'adaptation au changement climatique (ACC) et la réduction des risques de catastrophe (RRC)** sont intégrés de manière systématique et transversale dans le portefeuille du DERL. Le but consiste à améliorer la résilience des populations aux chocs climatiques et aléas naturels et d'assurer que les activités du portefeuille DERL ne génèrent pas de risques additionnels. Les dispositifs sont adaptés aux plus vulnérables et sensibles au genre.
- **Digitalisation des services** : Le focus portera sur la digitalisation des services de conseil agricole, des services financiers et des formations entrepreneuriales. La digitalisation des services comme approche transversale les rend plus accessibles, notamment pour les jeunes. Elle améliore également l'accès à l'information en temps réel (ex. informations météorologiques), renforçant ainsi la résilience des populations rurales vulnérables aux risques climatiques.

(5) Ressources (a. financières, b. humaines), partenariats (programme suisse)

Ressources

- **Budget de l'effet** : CHF 34.7 millions.
- **Ressources humaines au sein du BuCo** : 1 Chargé de domaine international (50 %), 2 CdP DERL, 1 CdP partagé avec le secteur gouvernance (50 %), 1 CdF opérationnel (50 %) ;

Partenariats avec :

- **Ministères sectoriels et leurs agences** : Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et pour la Promotion de l'Emploi (MPMEPE), Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MDCVD), Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale (MDGL).
- **Collectivités territoriales** : communes et intercommunalités.

- **Acteurs Non Etatiques locaux** : les organisations socioprofessionnelles départementales et communales d'agriculteurs et d'éleveurs (UDP, UDOPER, OSP de base) et leurs faitières nationales (PNOPPA, FUPRO, ANAF, ANOPER, FENAPAB, CNA, SYNPA, CCRB, FENOMA, FENAPROM) ; le secteur privé d'entreprises ; ONGs et fondations locales.
- **Système des Nations Unies** : PAM, FAO, FIDA, PNUD, UNCDF
- **Acteurs non étatiques internationaux (ONGs, fondations, secteur privé d'entreprises)** : SwissContact, SNV, TechnoServe, GIZ, etc.
- **Universités et instituts de recherche (nationales et internationales)** : Université d'Abomey-Calavi, Université de Parakou, INRAB, HAFL (Suisse), CORAF

Modalités :

- **Dialogue politique** : dialogue politique structuré selon le triangle « besoins – intérêts suisses – valeur ajoutée suisse » avec principalement les 4 ministères sectorielles clés du DERL : MAEP, MPMEPE, MDCVD, MDGL ;
- **Expertise et compétences suisses (Swissness)** : mobilisation renforcée de l'expertise suisse, particulièrement en combinaison avec des engagements financiers et le dialogue politique (« package approach ») : corps suisse d'aide humanitaire (notamment pour la construction et ACC/RRC) ; réseaux thématiques et centres de compétence DDC (CEP: engagement du secteur privé ; cluster green : ACC/RCC, gestion ressources naturelles ; cluster peace, governance and equity : LNOB et fragilité) ; SECO (mesures complémentaires) ; DP/ Division Paix et Droits de l'Homme (fragilité et prévention de l'extrémisme violent) ; secteur privé ;
- **Mandats** : mandats d'exécution ; mandats de gestion fiduciaire ; mandats d'accompagnement technique et financier des opérateurs ;
- **Contributions** : contributions à des fonds sectoriels et à des projets / programmes (co-financements) des agences onusiennes, IFIs, ONGs internationales/régionales/locales et des OSP ;
- **Coordination** : participation active dans le GT agricole ainsi que dans ses sous-groupes sélectionnés (notamment élevage & transhumance, co-lead avec le MAEP ; foncier ; filières agricoles); exploitation optimale des synergies avec d'autres programmes nationaux ; coordination et exploitation optimale des synergies avec les programmes régionaux et globaux (notamment agriculture & sécurité alimentaire) et les autres BuCo de la région de la DDC ; appui de coordination aux programmes d'autres acteurs de l'administration fédérale avec composantes de mise en œuvre au Bénin (mesures complémentaires, SECO ; PEV, DP/Secrétariat d'Etat DFAE).

(6) Pilotage, résultats de gestion/performance (programme suisse)

- **Genre** : tous les indicateurs seront désagrégés par sexe ; le focus sur la promotion de femmes entrepreneuses est maintenu ; l'intégration des femmes comme agent économique au sein des filières est renforcée (rajout de filières favorables ; focus renforcé sur transformation et commercialisation des cultures) ; minimum une femme par équipe de consultants comme critère pour tous les appels d'offre
- **LNOB** : analyse de fragilité multidimensionnelle renforcée et systématisée dans tout le portefeuille DERL ; ciblage des zones les plus vulnérables ; prise en compte des jeunes particulièrement vulnérables par une approche inclusive ;
- **GPSC** : intégration systématique du GPSC dans le PCM de chaque projet et actions spécifiques si indiqué (notamment par rapport aux conflits entre agriculteurs et éleveurs) ; formation des partenaires en matière de GPSC ;
- **ESP** : le focus portera sur le développement du secteur privé par la promotion de l'entrepreneuriat, mais la possibilité d'initiatives pilotes sera explorée en matière de PPP avec le secteur privé d'entreprises, y compris les entreprises Suisses.
- **Synergies et complémentarités recherchées avec les programmes régionaux** : inclusion financière, commercialisation du bétail, diffusion des produits de recherche.

Education et Formation Professionnelle		
<p>Effet portefeuille suisse : L'éducation de base et la formation professionnelle, y compris l'alphabétisation, sont de qualité, inclusives et facilitent l'insertion socio-économique des jeunes</p> <p>Sous-objectif 2 : Promouvoir des initiatives innovantes du secteur privé pour faciliter la création d'emplois décents</p> <p>Sous-objectif 7 : Renforcer l'accès équitable à des services de base de qualité</p>		
<p>Théorie de changement : Si le pilotage du système éducatif est efficace et la gestion décentralisée des alternatives éducatives est effective, alors l'accès à une éducation de qualité inclusive, accessible à tous.tes, particulièrement aux filles, et le développement de compétences techniques et professionnelles répondant aux besoins du secteur privé, seront assurés, parce que le Gouvernement béninois promeut activement qualité et couverture de l'éducation sous toutes ses formes, dans le respect des compétences transférées aux collectivités.</p>		
(1) Effet du portefeuille suisse	(2) Contribution du programme suisse	(3) Effet de développement au niveau national
<p>Enoncé de l'effet :</p> <p>L'éducation de base et la formation professionnelle, y compris l'alphabétisation, sont de qualité, inclusives et facilitent l'insertion socio-économique des jeunes</p> <p>Indicateurs:</p> <p>Qualité de l'éducation et de l'enseignement :</p> <p>1. Nombre d'enseignants ou de personnel éducatif formés (EDU_ARI_2) :</p> <p>Ligne de base 2021 : 0</p> <p>Cible 2025 : 2'500</p> <p>Source : Programme PAQUE</p> <p>Education et apprentissage de qualité :</p> <p>2. Proportion d'enfants et de jeunes atteignant au moins un niveau minimum de compétences en lecture et mathématiques (EDU_TRI_3)</p> <p>Ligne de base 2020 : Math 39 %, Français 51 %</p> <p>Cible 2025 : Math 50 % ; Français : 60 %</p> <p>Source : PASEC Pays (tous les 4 ans)</p> <p>Alternatives éducatives :</p> <p>3. Nombre de personnes prises en charge par les programmes d'éducation non formelle. (indicateur propre)</p> <p>Ligne de base 2021 : alpha 30,473 +PAEFE 10'000</p> <p>Cible 2025 : Alpha 60,000 + PAEFE 21'000</p> <p>Source : Programme PAGEDA - PAEFE</p> <p>4. Part des ressources du budget affecté au financement décentralisé de l'éducation alternative y compris l'alphabétisation (Etat et communes) (indicateur propre)</p> <p>Ligne de base 2021 : Alpha 1,23 +PAEFE</p> <p>Cible 2025 : en cours de définition</p> <p>Source : Programme PAEFE - PAGEDA</p>	<p>La Suisse entend poursuivre son appui à l'amélioration de la qualité de l'éducation, avec une forte attention sur le maintien des enfants à l'école, à travers les alternatives éducatives et les cantines scolaires.</p> <p>Il s'agira de renforcer la gestion décentralisée de l'alphabétisation fonctionnelle (articulée avec la formation professionnelle), de mener un dialogue politique intense pour le passage à l'échelle et pour les financements publics des alternatives éducatives, et d'adapter les interventions de la Suisse à la nouvelle architecture de l'éducation de base.</p> <p>Compte tenu des enjeux du contexte, du nombre d'enfants, surtout filles, non- ou déscolarisés (>1'000'000), l'accent sera mis sur la résilience du système éducatif, la scolarisation des filles et la facilitation de l'accès des jeunes à une formation par apprentissage de type dual dans des métiers à fort potentiel d'employabilité. La formation professionnelle étant un axe majeur du Gouvernement béninois, lequel reconnaît l'expertise de la Suisse dans ce domaine, la Suisse s'engage fortement en soutien au sous-secteur de la formation professionnelle duale, en collaboration accrue avec le secteur privé.</p> <p>Suppositions (scénario de planification) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le taux de scolarisation des filles et des garçons au niveau de l'école obligatoire continue de croître. Les offres pour la formation professionnelle se multiplient, offrant aux jeunes de véritables perspectives de transition vers le marché du travail. Le chômage reste toutefois élevé face à la croissance démographique, et la précarité de l'emploi répercutée. <p>Risques:</p> <ul style="list-style-type: none"> Les taux de déscolarisation et de décrochage scolaire augmentent. La qualité de l'éducation est faible et ne permet pas l'acquisition des compétences nécessaires 	<p>Enoncé de l'effet:</p> <p>Le système éducatif du Bénin assure à tous les apprenants, sans distinction, l'accès aux compétences, à l'esprit d'entrepreneuriat et d'innovations, pour en faire des citoyens épanouis, compétents et compétitifs, capables d'assurer la croissance économique, le développement durable et la cohésion nationale. (Programme d'Actions du Gouvernement PAG 2016–2021)</p> <p>Indicateurs au niveau national (EN) :</p> <p>EN1 Taux de réussite au CEP F/G</p> <p>Sources : Annuaire statistique MEMP/ MESTP ; rapport revue de performance du secteur</p> <p>Ligne de base : 2020 84,70 %</p> <p>Cible 2025 : 100 %</p> <p>EN2 Taux d'achèvement de l'éducation primaire F/G</p> <p>Sources : Annuaire statistique MEMP/ MESTP ; rapport revue de performance du secteur</p> <p>Ligne de base : 2020 G: 54,11 % ; F 51,34 %</p> <p>Cible 2025 : G: 86,1 %</p> <p>EN3 Taux de transition vers le second cycle général</p> <p>Sources : Annuaire statistique MEMP/ MESTP ; rapport revue de performance du secteur</p> <p>Ligne de base : 2020, 38,6 %</p> <p>Cible 2025 : 49,2 %</p> <p>EN4 Proportion de filles dans l'EFTP</p> <p>Sources : Annuaire statistique MEMP/ MESTP ; rapport revue de performance du secteur</p> <p>Ligne de base : 2020, 38,6 %</p> <p>Cible 2025 : 41 %</p>

<p>Secteur privé dans le Développement des compétences professionnelles :</p> <p>5. Nombre d'entreprises ou d'organisations professionnelles contribuant au développement des compétences professionnelles pertinentes (IED_TRI_2) Ligne de base 2021 : non disponible Cible 2025 : sera défini en 2022 avec début du programme Source : programme FORCE</p> <p>6. Nombre d'offres de formations prof. de type duale de qualité disponibles (indicateur propre) Ligne de base 2021 : non disponible Cible 2025 : sera défini en 2022 avec début du programme Source : programme FORCE</p> <p>Education de base pour tous, avec un focus sur les filles, effet transformateur sur les relations de genre :</p> <p>7. Taux d'achèvement dans l'enseignement primaire et secondaire (EDU_TRI_2) Ligne de base 2021 : Primaire : 54 % ; Secondaire : 48,9 % Cible 2025 : Primaire : 86,1 % ; Secondaire : 56,7 % Source : programme PAQUE / Procas</p> <p>8. Taux de passage de la troisième en seconde générale pour les filles et les garçons (Indicateur propre) Ligne de base 2021 : non disponible Cible 2025 : En cours de définition Source : programmes PAQUE/EDU Filles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'engagement politique du Gouvernement béninois pour l'éducation de base, y compris les alternatives éducatives, est insuffisant. Faute de volonté politique et de financement, le passage à l'échelle ne se fait pas. • Le chômage est en forte hausse, et la précarité de l'emploi se généralise en particulier pour les jeunes, avec risques de tensions sociales. 	<p>EN5 Part du budget (en Mia CFA) transféré aux communes pour l'éducation</p> <p>Sources : Annuaire statistique MEMP/ MESTP ; Budget national ; rapport revue de performance du secteur</p> <p>Ligne de base : 3,27 %</p> <p>Cible 2025 : 20 %</p>
--	--	---

(4) Lignes d'intervention (programme suisse)

- **Dialogue politique** : Le dialogue politique est renforcé pour une éducation de qualité inclusive et une gouvernance efficace du secteur, avec notamment la promotion des alternatives éducatives et de la formation professionnelle, ainsi que des mécanismes pérennes de financement du secteur.
- **Décentralisation** : La gestion décentralisée des alternatives éducatives est renforcée en vue du passage à l'échelle avec l'allocation de fonds publics.
- **Secteur privé** : Le secteur privé participe à tous les niveaux au développement d'une formation professionnelle duale, diversifiée et accessible à tous.
- **Genre et inclusion sociale** : L'éducation de base pour tous est assurée avec un focus sur les filles/effet transformateur sur les relations de genre. Les partenaires de la DDC intègrent de manière systématique les aspects liés à l'égalité de genre et à l'inclusion sociale (principes du Leave no one behind).

(5) Ressources et partenariats (programme suisse)

Ressources :

- **Budget de l'effet** : 29.8 Mios CHF (+ 22.5 Mios CHF pour le Programme Régional Education et Form. Prof.)

Partenariats avec :

- **Etat** : MEMP, MESTFP, MDGL, communes
- **Partenaires (co financement)** : UNICEF, PAM, consortium PIB/Aide et Action, Rénopal, Graines de Paix
- **Mandataires** : Helvetas, Sian N'son
- **Autres** : A déterminer
- **Partenaires régionaux** : ENS Niamey, IFAENF Niamey, UEMOA, RAFPRO, ADEA (PQIP-DCTP), PAMOJA, POTALMEN, ANDAL et PINAL, ADRB, CDD, CONFEMEN-PASEC

Modalités :

- Mandats d'accompagnement technique et de gestion fiduciaire des opérateurs
- Contribution/co-financement à des institutions internationales, Agences des NU, OSC/ONG régionales et locales
- Contributions à des fonds sectoriels national et décentralisé et à des structures étatiques (centrales et déconcentrées) de pilotage
- Contributions à des organisations sous-régionales (UEMOA, CONFEMEN)

(6) Pilotage, résultats de gestion/performance (programme suisse)

- **Genre** : Tous les indicateurs seront désagrégés par sexe ; focus fait sur l'éducation des filles et leur maintien dans le système ainsi que l'accès à l'ETFP. Accent sur le ciblage des jeunes en vue de leur offrir des opportunités de formation et d'insertion professionnelle.
- **Gouvernance** : Un suivi des mécanismes de financement du secteur et de reddition des comptes
- **LNOB** : Ciblage des zones les plus vulnérables
- **Gestion sensible aux conflits** : Ciblage des zones les plus vulnérables et des jeunes
- **Expertise et compétences de la Suisse** : La Suisse recherche des complémentarités avec les autres programmes de son portefeuille, tout comme avec les autres partenaires du secteur. Elle fait ainsi valoir son expertise en matière d'éducation de base décentralisée, en particulier pour les alternatives éducatives, et de formation professionnelle. Elle valorise et met à profit l'expertise de ses réseaux thématiques,
- **Régional** : Recherche active de complémentarités et synergies avec les programmes de soutien à la formation professionnelle PROFOR, de qualité de l'éducation PRAQUE, d'éducation des pasteurs PAO2P.

4. Système de monitoring

Monitoring du contexte et du scénario de planification

L'évolution du contexte est observée et suivie à l'aide de l'instrument MERV. Les sous-catégories prévues par cet instrument seront adaptées au contexte du Bénin et se référeront au scénario de planification du programme. Il sera opéré de façon annuelle (octobre) ou plus fréquemment si la situation devenait instable.

Monitoring des projets et des résultats des portefeuilles

Le suivi des projets est opéré à l'aide de quatre instruments : le rapportage par les partenaires, le dialogue avec les partenaires (et autres bailleurs partenaires), les comités de pilotage, ainsi que les visites de terrain auprès des partenaires et des projets. La faisabilité de ces dernières doit être évaluée et adaptée face à la détérioration du contexte sécuritaire. Des modalités de suivi et d'évaluation des programmes à distance sont actuellement évaluées et seront mises en place plus systématiquement si nécessaire.

Monitoring de l'engagement à ne laisser personne de côté

Le programme de coopération considère les populations du nord du pays comme des groupes particulièrement vulnérables. En vue de l'application d'une approche qui ne laisse personne de côté, ces populations feront l'objet d'une attention particulière durant ce programme, avec notamment l'introduction de critères plus spécifiques permettant d'identifier de manière plus fine les plus vulnérables au sein de ces populations. La coopération internationale de la Suisse, idéalement en collaboration avec le Gouvernement du Bénin, va développer pour cela une méthodologie spécifique permettant une désagrégation des données selon ces critères.

Monitoring de la gestion du programme

Le monitoring de la gestion du programme se fait selon les instruments standard de la DDC, à savoir le Système de Contrôle Interne, les audits externes du crédit transfert, la révision interne et les audits externes des projets financés. Les indicateurs de performance de gestion du programme sont renseignés dans le tableau des observations.

Évaluation du programme de coopération

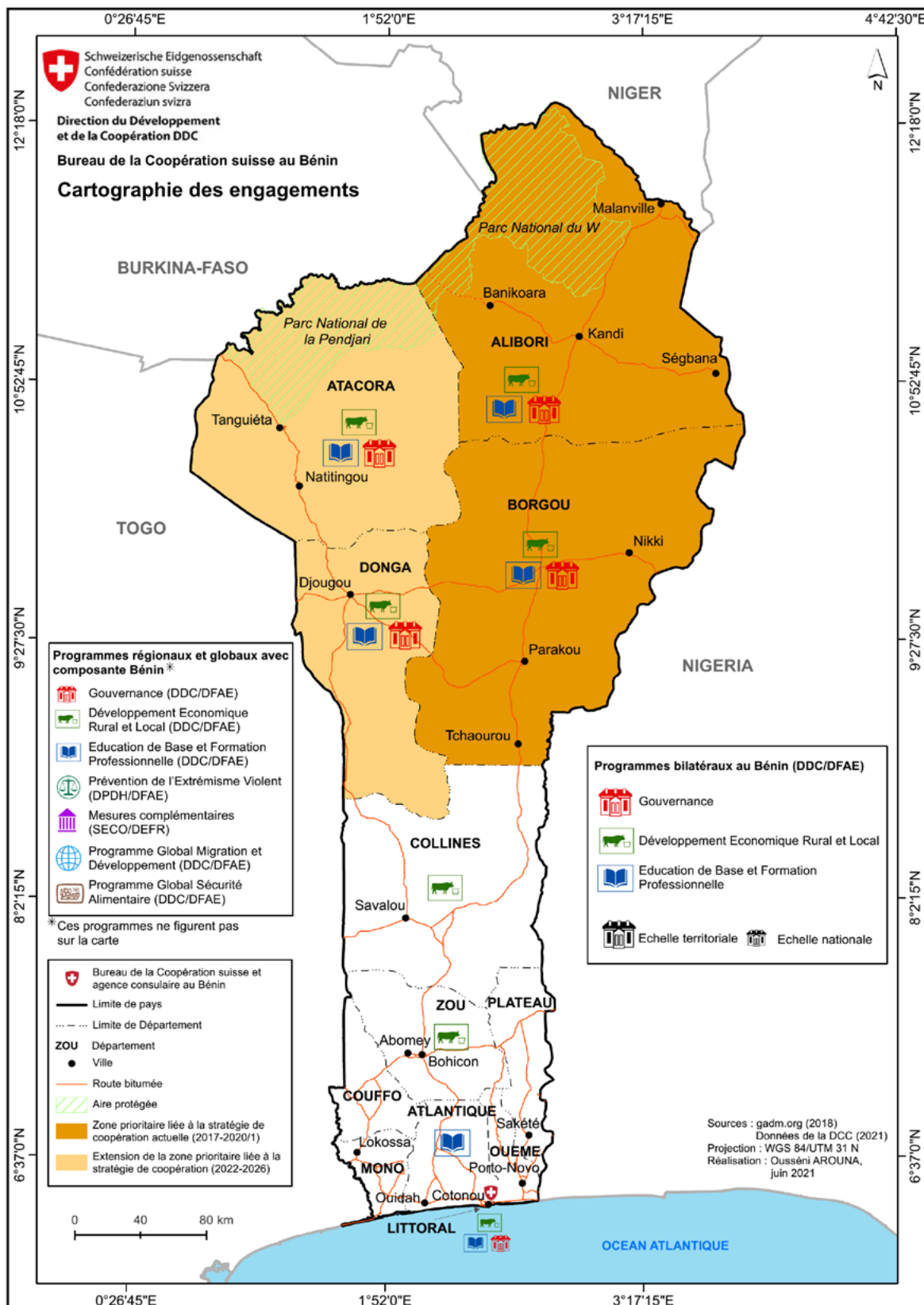
La mise en œuvre du programme de coopération suisse au Bénin sera évaluée à mi-parcours (début 2024) par une équipe de pairs, accompagnée par un expert externe. Les recommandations de cette analyse couplée à des études ad hoc plus spécifiques serviront de bases pour l'élaboration du prochain programme de coopération.

5. Planification des engagements financiers 2022–2025

en millions de CHF

Rubrique	Domaine	%	Budget / Allocation 2022	Budget / Allocation 2023	Budget / Allocation 2024	Budget / Allocation 2025
	Coopération au Bénin	100	22,000	24,000	26,500	27,000
Pays prioritaire	Développement Economique Rural (DER)	35	7,700	8,400	9,275	9,450
	Education de base et Formation Professionnelle	30	6,600	7,200	7,950	8,100
	Gouvernance	30	6,600	7,200	7,950	8,100
	Autres	5	1,100	1,200	1,325	1,350
Régional	Coopération régionale		10,000	11,000	12,000	12,000
	Régional gouvernance-décentralisation		5,000	5,500	6,000	6,000
	Régional éducation-formation professionnelle		5,000	5,500	6,000	6,000
	Total engagements gérés par le BuCo Cotonou		32,000	35,000	38,500	39,000

6. Carte du Bénin et de la zone prioritaire d'intervention



Impressum

Edition :

Département fédéral des affaires étrangères DFAE

Direction du Développement et de la Coopération DDC

3003 Berne

Mise en page :

Katja Rüfenacht, Visuelle Kommunikation

Photo :

Promotion de l'entrepreneuriat – femmes cheffes d'entreprise ; Photo : Technoserve

Contact spécialisé :

Direction du Développement et de la Coopération DDC

Division Afrique de l'Ouest DAO

Freiburgstrasse 130

3003 Berne, Suisse

Tél. +41 58 xxx xx xx

www.ddc.admin.ch

Cette publication peut être téléchargée sous www.ddc.admin.ch/publications

Berne, 2022, © DDC